

le phénomène
O.V.N.I

CSMRU

Comité Savoyard d'études et de Recherches Ufologiques

SOMMAIRE

- Iles CANARIES, pp 2 à 7, par Fernando Cerda Guardia
- dans le monde : Yougoslavie et URSS, pp 8 et 9
- Courrier : Scernaux, Sider, Brochard, pp 10 à 16
- Humour, page 17; dessin de JP PETIT
- "l'affaire Zanfretta", par Jean SIDER, pp 18 à 23
- les OVNI du passé : plaidoyer pour une approche historique véritable
du phénomène OVNI, par Nicolas Gresleu, pp 24 à 29
- les ENQUETES du CSERU : pp 30 à 32
- le rapport du GEPAN : pp 32 à 34
- Bloc notes, page 35
- Structures : page 36

)-)-)-)-)-)-)-)-)-(-(-(-(-(-(-(-(-(-(-(-

" l'univers est désormais sans mystère " (sic)

Marcelin Berthelot, chimiste, 1887

PRIX DU NUMERO : 6,50 fcs

3^e TRIMESTRE 1979

ILES canaries ..

UNE VOLUTE DE FEU JAILLIT DE LA MER ENTRE TENERIFE ET MOGAN

Depuis plusieurs années on spéculait sur l'existence d'une hypothétique base sous-marine d'OVNI dans la proximité des îles Canaries. Le débat réapparut avec force à cause de la notice publiée mardi 6 mars 1979 dans le journal grand-canarien "El Eco De Canarias". Celui-ci citait les différents appels téléphoniques reçus à la rédaction en provenance de plusieurs correspondants, lesquels communiquaient la vision d'un étrange phénomène par de nombreux témoins. En voici quelques exemples :

Le premier appel téléphonique fut réalisé par un correspondant Sigfrido Menez (depuis le château de Romeral) signalant qu'un objet volant fut visible vers 20h15, lundi 5 mars, ressemblant à une grande boule de feu, qui disparut peu après. Il y avait un témoin direct, M. Francisco Vera, de la police municipale, en service dans cette localité du sud (territoire communal de San Bartolomé de Tirajana).

Mr Francisco Delgado Vera expliqua que, alors qu'il revenait avec sa voiture à la localité citée, il observa un objet lumineux. Au commencement, il pensa qu'il s'agissait d'un effet météorologique ; mais plus tard, il se rendit compte que c'était quelque chose de différent, comme une espèce de boule géante lançant du feu, qui s'éleva depuis la Montagne du Chien à perte de vue dans l'infini, en laissant derrière elle une traînée multicolore qui dura environ 10 minutes. Le policier, qui voyageait avec ses enfants, arrêta sa voiture pour que ceux-ci puissent constater le phénomène, et plus tard il fallut qu'il cherchât une manière d'expliquer ce qu'il avait vu.

Un nouvel appel téléphonique fut effectué par M. José Antonio Rodríguez, correspondant du journal en Artenara. Il signalait que "une volute de feu jaillit de la mer, rouge vif, de laquelle se détacha un objet qui vola à toute vitesse ; il fut perdu de vue quelques secondes plus tard, mais il laissa derrière lui un cercle, ayant l'air d'un foyer très intense et rouge, qui continua son chemin à Tejeda, se perdant de nouveau dans la mer".

L'événement avait été observé par le conducteur d'un autobus d'Utinsa et les voyageurs qui à ce moment se trouvaient dans le véhicule. Le conducteur, M. José Moreno Gonzalez, expliqua le phénomène de cette manière : "près de Los Pins de Galdar, vu de Juncalillo en venant depuis Las Palmas à Artenara, d'où on aperçoit parfaitement l'île de Tenerife, en face d'elle, est apparu un énorme cercle rouge orangé, qui sortit rapidement à Tejeda ; il s'en détacha plus tard un objet très brillant, de plusieurs couleurs (jaune, bleu et rouge surtout), qui se situa entre l'île de Tenerife et La Pinède de Tamadaba, et disparut à perte de vue dans l'infini plus tard".

M. Moreno Gonzalez raconta de quelle manière, pendant le parcours, il trébucha contre une voiture qui se trouvait arrêtée et sans lumière, sans que le conducteur puisse expliquer le motif de cette situation, car il ne s'était pas rendu compte de l'objet lumineux.

Les autres personnes qui se trouvaient dans l'autobus d'Utinsa expliquèrent l'événement, plus ou moins comme le conducteur.

Depuis Guia, le correspondant M. Paco Rivero fit savoir que "une fois de plus la zone du nord-ouest revient au premier plan de l'actualité en ce qui concerne les OVNI. Vers 20h20, nous reçûmes un appel téléphonique, de-

puis la Celzada de Galdar, d'Agustin Suarez Almeida, qui nous faisait savoir que beaucoup de personnes étaient les témoins de quelque chose d'insolite. Il s'agissait d'un objet lumineux de grandes dimensions qui venait de Tenerife et éclairait la mer et même les routes et les montagnes proches. Plus tard, nous reçûmes plusieurs appels téléphoniques depuis cette zone, par lesquels nous pûmes percevoir qu'il ne s'agissait pas d'appels à cause "d'effets hallucinogènes" (dans le texte, ndlr), mais de quelque chose de plus sérieux. Nous commençâmes à parcourir toute la zone, en commençant par San Roque de Guia, où M. Enrique Bolanos del Rosario, avec un groupe assez considérable de témoins, avaient observé la même chose. Dans cette localité, un enfant observa un OVNI qui lui produisit une panique terrible à tel point qu'il dut se cacher dans sa maison ; il prévint ses parents qui, en se mettant à la fenêtre, purent être témoins de l'étrange phénomène.

Notre parcours fut rapide, mais efficace quant au nombre de personnes que nous avons interviewées. Toutes étaient d'accord sur l'objet quittant Tenerife lentement en illuminant la mer toute entière d'une couleur orangée comme celle d'un coucher de soleil. Quant à la forme, les uns disaient que c'était comme un oeuf, les autres comme une toupie, et d'autres que c'était de forme pointue comme une fusée spatiale ; mais tous assuraient que l'objet était assez resplendissant, qu'il jetait de la fumée, et qu'il disparut à toute vitesse, comme une toupie en marchant. La vision, dans ce lieu, dura de 15 à 20 minutes".

Tels sont les faits pour cette journée du 6 mars.

Mercredi 7 mars, le journal "El Eco De Canarias" publia les photos de "l'OVNI".

Un témoin d'exception, qui vit le phénomène étrange lundi dans la soirée, fut l'auteur d'un extraordinaire reportage photographique. Antonio Gonzalez Llopis se dirigeait vers l'hôtel Riviera, à la sortie de Puerto Rico, pour prendre des photos du paysage dans ces pentes abruptes. "Vers 20h2, dit Gonzalez Llopis, quand j'allai faire les premières photos, je me suis rendu compte qu'un arc de couleur rouge, énorme, était visible à 30 kms. Après 15 secondes de vision, cet arc avait un rayon de 4 kms ; et 15 secondes plus tard, c'est à dire une demi-minute après le début de la vision, il avait déjà un rayon de 8 kms".

Plus tard, il expliqua qu'il vit de quelle manière l'énorme boule s'élevait comme si elle fut une toupie à l'envers, et comment, par la suite, une espèce de vaisseau, selon les dires du témoin, sortait de son sein, avec comme des ailes et des pattes, qui, plus tard, se fermèrent, tandis que le supposé vaisseau s'éloignait en se situant dessus la lune, pour commencer alors une rapide ascension à perte de vue définitivement. La vitesse atteinte par le vaisseau serait d'environ 1.000 km/h au moment de sa disparition (en très peu de secondes) tandis que l'arc lumineux allait en se diluant pour disparaître 10 minutes plus tard.

Ensuite, le journal essaya de donner une explication sur l'événement insolite, fournie par les installations d'Alerte et de Contrôle dans Los Pechos ; mais là, on gardait une prudente réserve, disant qu'il fallait étudier à fond cette affaire, car il était possible de traiter effectivement d'un OVNI ou d'un phénomène naturel.

Le jeudi 8 mars, des versions nouvelles furent publiées par le journal "El Eco de Canarias".

Une de ces versions fut proposée par des témoins, qui décrivirent ainsi le déroulement de la vision fantastique : "dans le quartier Las Tabladas (dans la commune de San Nicolas de Tolentino), d'où la mer est visible parfaitement et le Teide apparaît majestueux, M. Antonio del Pino Bautista et un employé, M. Francisco Guardia Valencia, de la Instaladora Del Pino de ce lieu, étaient en train de réparer un téléviseur. A la sortie du lieu où ils réparaient l'appareil, vers 20 h., Antonio del Pino observa une silhouette

sur la mer et il pensa que ce n'était pas normal, car elle se dessinait très brillamment. Il signala le phénomène à des gens qui étaient dans une boutique du lieu, en leur disant de rester attentifs, parce qu'il pensait que quelque chose d'étrange allait arriver. Alors, ils se dirigèrent rapidement vers la ville, en faisant le même avertissement à un chauffeur de taxi qui allait au quartier de Las Tablas. Ils arrivèrent au centre du village où ils se joignirent à M. Leonilo Molina Ruiz (curé du village) et M. Buenaventura Araujo (directrice musicale), M. Francisco Ventura et l'enfant Emilio Ojeda. Bien qu'ils se dépêchèrent pour arriver à la plage, quand ils s'arrêtèrent sur le pont du ravin La Aldea, la silhouette avait déjà presque disparu. Alors ils décidèrent de s'approcher du bord de mer pour faire un tour, et de revenir ; quand ils tournèrent en face du bar de Bienvenido, situé dans les parages, l'enfant avertit le groupe sur quelque chose qui jaillissait de la mer. Alors, ils virent s'élever "l'OVNI" majestueusement, lequel se présentait comme une toupie à l'envers. Le spectacle fut si merveilleux que le curé se signa d'instinct. La couleur de la lumière émise était jaune, et l'apparition suivit une trajectoire verticale en disparaissant en très peu de secondes".

Le jeune homme Francisco Guardia décrivit la silhouette (signalée antérieurement) comme un objet métallique entouré d'une lumière intense très brillante, comme un neon, et qui alors, s'estomperait jusqu'à l'apparition de l'arc lumineux qui jaillit de la zone située entre la localité grancanarie de Mogan et la localité touristique Tinerferia du Médano.

Le journal continua en disant que tout n'était pas pour autant solutionné, quant à l'interprétation du phénomène, parce qu'il pouvait s'agir aussi de quelque chose plus proche de nous, par exemple d'un missile eau-air, du genre "polaris", lancé par un sous-marin qui pourrait bien être nord-américain, anglais, russe ou français. Selon le journal, cette version était confortée par le fait que le phénomène fut détecté par les panneaux de radar des services de la zone aérienne des Canaries dans l'île. Je ne comprends pas très bien la relation d'une chose avec l'autre, car l'objet, logiquement et normalement, quelque soit sa nature, devrait être détecté.

De même le journal attesta la nouvelle, qui sur cette affaire lui fut envoyée par Andrés Pallares Padilla depuis Lanzerote. On disait, entre autres choses, que deux personnes, au moins, assuraient avoir vu à 2 heures du matin, mardi, c'est à dire 6 heures environ après la vision, une lumière brillante et très intense qui se déplaçait depuis l'ouest vers l'est et que depuis la localité de Tao, on la voyait dans le ciel survolant la montagne de Mine. On ajoutait aussi, que le fait les étranges interférences en TV eussent cessé en totalité mardi et mercredi après le constat du phénomène visible dans toutes les îles, devait être un point important. Au début, quelques techniciens d'électronique pensèrent qu'il y avait relation entre les interférences et les visions d'OVNI sur les îles.

De même fut encore cité le spectacle observé par huit personnes qui voyageaient dans un petit avion de "Naysa".

Le commandant Eufonio Garcia Monforte, le deuxième pilote Miguel Molledo et Heriberto Hernandez Saavedra, voyageur, parlèrent sur l'événement, mercredi, très succinctement, mais en assurant l'authenticité des photos publiées exclusivement par "el Eco de Canarias", quand on assura que l'objet était identique.

L'avion-taxi de "Naysa" se dirigea vers Nouadhibou (Mauritanie) en transportant 6 voyageurs. " A 20h08 gtm, nous vîmes une grande lumière, au début orangé-rouge ; plus tard nous vîmes une espèce de cône qui tournait sur lui-même, de couleur vert et jaune-pomme. Finalement, l'objet laissa derrière lui un grand "vestige" (dans le texte) de couleurs bleu et vert. Celui-ci aurait 400 mètres de largeur environ, et il resta pendant 20 minutes. Plus tard il disparut dans l'infini, en se mêlant avec une étoile". C'est ainsi que le commandant et le deuxième pilote racontèrent l'événement. Selon ce dernier, après avoir réalisé les calculs nécessaires, l'OVNI serait allé à la

vitesse de 21.000 km/h. "A cette vitesse il était impossible de déterminer la forme, bien qu'elle aurait bien pu être quadrangulaire".

L'équipage de l'avion-taxi signala qu'auparavant il était possible qu'un autre objet similaire pouvait avoir effectué un parcours identique, car on observait un genre de nuage de couleurs arc-en-ciel vers lequel l'objet se dirigea. Miguel Molledo, deuxième pilote, dit qu'il ne croyait pas à l'existence de vaisseaux extra-terrestres, mais après l'évènement, il a commencé à penser à cette possibilité. "Sans doute quelque chose doit exister".

Eufonio Garcia assura que c'était la première expérience qu'il avait de cette sorte, et qu'il ne trouvait aucune explication logique.

Eufonio Garcia et Miguel Molledo, quand ils discutèrent avec les journalistes, venaient d'arriver de Villa Cisneros et s'étonnèrent un peu d'être attendus par la presse. Ils dirent faire un rapport pour les autorités de l'Armée de l'Air. De toute façon, à cause de leurs dires et des graphiques que Molledo dessina, il ressort une coïncidence totale avec les photos publiées par le journal le mercredi.

Le même jour, jeudi 8 mars, le journal grand-canarie "La Provincia" informait ses lecteurs qu'un OVNI avait été photographié sur film super-8 par un jeune homme de Galdar, qui, aujourd'hui, habite dans l'agglomération "La Paterna". Cependant, il apparut, selon l'entrevue qu'il eut la veille avec les journalistes du journal cité, que ce qu'il vit ne fut pas le phénomène de lundi, mais un autre objet étrange qui survola le ciel grand-canarie le 27 janvier 1979.

"Je le pris et je me tus, manifesta Carlos Sosa. Je ne croyais pas aux OVNI et comme j'avais peur de ne pas être cru, je ne dis rien. Maintenant que autant de personnes l'ont vu (cela me parut similaire à l'évènement vu dans les îles lundi), je me suis décidé à parler. Le film a été développé et l'objet peut être vu".

Carlos Sosa, accompagné d'Olegario Marrero, apporta le film à la rédaction du journal., où nous le vîmes, et pûmes voir l'OVNI...

"On voit beaucoup mieux avec une visionneuse. La lumière de l'OVNI aveuglait ; en forme de pâte de coing. Je m'énervai. La partie supérieure présentait des espèces de langues de feu, qui n'étaient pas constantes. Les oscillations lumineuses me font penser que l'OVNI peut être propulsé par là".

Les faits se déroulèrent vers 20 h. le 27 janvier. L'heure coïncide avec ce qui arriva lundi. "J'ai l'habitude de me mettre au balcon pendant la nuit, parce que j'ai un petit coin avec toutes mes affaires. Toujours, quand je fume une cigarette, j'ai l'habitude de regarder le phare. Alors, je vis que sur le phare s'élevait une lumière très forte, une lumière qui s'approchait peu à peu. Plus proche, elle était beaucoup plus étrange. J'appelai ma femme et nous et nous constatâmes que ce n'était pas un avion ou quelque chose de similaire. J'eus l'idée de prendre la camera et je commençai à filmer quand l'objet se trouva tout près. Seulement 15 secondes, le temps suffisant qu'il survola la terrasse; dans l'intention de continuer, je m'approchai de la terrasse bien qu'une lumière lointaine, qui disparut immédiatement, restai seulement".

Sosa Suarez s'étonna de cet évènement, bien qu'il n'en voulut rien dire. Comme tout cinéaste amateur, il envoya son film à développer. Tout de suite, il sut qu'il avait réussi quelque chose de positif. 15 secondes de film sont prises, montrant un objet très étrange, comme l'objet décrit par beaucoup de personnes parlant d'OVNI. Ce film, dans une visionneuse seulement et avec des moyens très avancés, peut servir à une étude approfondie sur l'affaire. En 15 secondes, il y a beaucoup d'expositions, permettant de connaître les évolutions d'un appareil de cette sorte.

"Selon mon étude à la visionneuse, je découvris des formes différentes. C'est possible de voir aussi des raies, comme un hémisphère avec de la lumière à l'intérieur. Le détail de l'endroit supérieur, avec les oscillations lumineuses, attire aussi l'attention".

Carlos Sosa, d'après le journal, ne recherche pas la publicité. "Je me

suis adressé au journal, vu l'évènement de lundi. Je souhaite que ce matériel, qui peut ou non servir, soit vu et étudié par les spécialistes de cette discipline, des personnes qui travaillent pour percer ce mystère. C'est ma première observation, mais il est possible que ce que j'ai vu soit familier à de nombreuses personnes".

En continuant son travail d'information, le journal "la Provincia" déclare que, d'après ses sources, plusieurs témoins ont souffert de troubles mentaux à la suite de leur observation, et que l'un d'eux a même été admis à l'hôpital. Il essaya encore d'obtenir des détails complémentaires, mais ne put les avoir. Cependant, il se mit en rapport avec le docteur Trujillo Cubas, qui expliqua qu'une observation d'OVNI pouvait déclencher parfois des crises psychologiques.

"Quand on produit des événements insolites dans une atmosphère déterminée, dit-il, les malades mentaux, ou les personnes prédisposées, peuvent souffrir un déclenchement de crises psychologiques". Et il ajouta : "Devant ces cas supposés, ce qu'on peut recommander est tout à base d'hygiène mentale. Les faits produits extérieurement à l'individu, en aucune façon, ont une influence ou des pouvoirs spéciaux sur l'esprit des personnes. La ville doit continuer à vivre en tranquillité".

Le docteur Trujillo Cubas rappela quelques cas très similaires, qui se produisirent avec un témoin : Zeppelin. "Certains pensèrent qu'ils étaient surveillés par du courant ou des rayons. Dans ces cas, ce peut être un OVNI ou n'importe quel fait sortant de l'ordinaire".

Voici donc toutes les informations fournies par les différents moyens de communications, surtout journalistiques, sur les événements récents survenus dans les îles Canaries.

Pour élargir cette étude, je ferai une remarque sur les antécédents et derniers événements enregistrés, d'après les archives que je possède sur cet endroit espagnol si privilégié quant aux observations d'OVNI.

Mardi 12 décembre 1978, le journal "El Eco de Canarias" annonçait que la veille, deux de ses journalistes accompagnés d'autres personnes observèrent trois objets volants étranges, aperçus à haute altitude, jetant des éclairs blancs, jaunes, bleus et rouges. L'observation commença par Fontanales et finit par Las Palmas, de 19h à 22 h 30.

Par ailleurs, je reçus une information d'une source que je nommerai "active" (bien qu'on peut remarquer qu'elle provient d'une personnalité de l'Etat Major de l'Air) que les Forces Aériennes Espagnoles tentaient des recherches pour localiser un OVNI "arrivé" en janvier 1979 dans ces îles. Je n'ai pas d'autres détails, et j'attends la suite des événements...

Et finalement, le samedi 31 mars 1979, le journal "la Provincia" mentionnait l'observation d'un OVNI qui survola, la veille vers 21 h., la zone de Maspalomas, selon des renseignements recueillis à la rédaction du journal venant d'interlocuteurs téléphoniques, qui assurèrent qu'en aucune façon il ne pouvait s'agir d'un avion ou de quelque chose de similaire, et qu'ils en avaient référé à la Zone Aérienne.

Selon les descriptions fournies, entre autres personnes, par M. José Lameiro et Mme Mercedes Massuet, le phénomène fut aperçu à l'heure citée, sous forme de deux points de lumière d'intensité relative, avec un faisceau postérieur étroit (assimilable à deux "cigares") qui traversèrent le firmament vers terre-mer plus ou moins entre le phare et la ville du Tablero de Maspalomas.

En accord avec les renseignements des témoins, le ciel, à ce moment là, était totalement découvert et il était impossible d'avoir des confusions avec la lumière des phares anti-collision d'un avion qui s'approchait de l'aéroport. Le phénomène disparut en haute mer, après avoir été visible pendant quelques minutes.

Je terminerai cet article en soulevant une question, qui est dans la tête de tous : existe-t-il une base sous-marine d'OVNI dans les proximités

des îles Canaries ? Tout nous fait penser ainsi...

Madrid, le 7 avril 1979

Fernando CERDA GUARDIA

NOTA :

Mr Fernando Cerda Guardia est le correspondant du CSERU en Espagne. Il a eu la gentillesse de rédiger pour nous cet article, en français, ce qui est d'autant plus méritoire, et explique les petites imperfections de style.

Pour en revenir au sujet de cette étude, signalons qu'il a été mentionné dans la revue LDLN ("nouvelles récentes") n° 184, avril 1979, p. 34.

Sur le thème des bases sous-marines, et de l'Espagne, se reporter utilement à :

1) l'importante affaire du 22 juin 1976 (LDLN 168, oct 1977, pp 21-22) où l'équipage d'une corvette de la marine espagnole observa un OVNI vers l'île de Fuerteventura pendant 20 minutes; d'autres objets furent vus par des milliers de personnes; des photos furent prises; des radars enregistrèrent. Cette affaire fut livrée à la presse par le gouvernement espagnol lui-même ! (sources : "Gaceta del Norte" 20 mars 1977 ; "El Correo de Andalucia" du 23 mars 77).

2) l'article de Oscar Galindez ("des bases sous-marines dans l'Atlantique ?" dans le n° 18, de décembre 1968, pp 3 à 7, de la revue du GEPA "phénomènes spatiaux" : 69 rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris), accompagné d'une importante bibliographie.

3) le livre de A. RIBERA, "ces mystérieux OVNI", De Vecchi éditeur, 1976, pages 392 à 414. Titre : "les OVNI ont-ils des bases sous marines ?". Importante bibliographie.

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellent livre de 760 pages de notre ami ufologue Michel FIGUET : "OVNI, le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France" (édition Alain Lefevre).

Pour la première fois viennent d'être réunis les rapports d'observations d'OVNI au sol ou près du sol. Ce sont 600 cas, insolites, troublants, classés et présentés avec rigueur. Des plus connus aux inédits, ils ont fait l'objet d'une étude nouvelle, de contre-enquêtes parfois, ce qui a permis de déceler certaines erreurs de lieux, dates, de faits et de sources dans les récits rapportés jusqu'ici et surtout démystifier des cas considérés jusqu'à présent comme authentiques. Les auteurs ont découvert, en dressant ce catalogue, que pour un même jour, alors qu'une rencontre rapprochée était signalée, bien d'autres témoins, en d'autres lieux, observaient eux aussi des OVNI évoluant à haute altitude...Coïncidence ? Confirmation de la réalité du phénomène ?

Cette somme considérable de témoignages rapportés avec leurs sources, devrait être, pour tous ceux qui, de plus en plus nombreux, s'intéressent au phénomène OVNI, un précieux et indispensable document de recherche.

Cet ouvrage de 760 pages est préfacé par Aimé Michel, pionnier de la recherche ufologique, et l'une des personnes au monde qui connaissent le mieux le problème des OVNI.

Ce catalogue s'étend, pour la France, de 1906 (mais oui !) au 1er janvier 1977, véritable promenade à travers la France des OVNI.

L'un des deux meilleurs ouvrages de l'année !

=====

dans le MONDE

- YOUGOSLAVIE -

La revue ufologique yougoslave ODISEJA (Mr Milos KRMEIJ, Milcinskoga 6, 61000 LJUBLJANA, SLOVENIE), une des très rares sources de renseignements sur les OVNI dans l'Europe socialiste, nous fournit quelques observations nationales intéressantes. Le CSERU remercie particulièrement Mr Marjan BARKO, traducteur officiel de yougoslave auprès du tribunal de Chambéry, pour les traductions qu'il a bien voulu nous fournir.

Odiseja n° janvier-fevrier 1978 -

Le correspondant Vincent Stumienik, à la fin du printemps de 1977, avec plusieurs personnes, ont vu l'atterrissage d'un OVNI à GABERKAH. Le 10 mars, ils ont vu une boule rouge en feu traverser le ciel en direction de Ljubljana. A peu près au même moment, d'autres personnes ont vu le même phénomène au-dessus de la montagne Golte. Le 15 avril une personne (Ede Cavnik) à 20 heures et pendant 20 minutes, a revu ce même objet qui envoyait des rayons arc-en-ciel ; il volait seulement à 150 m au dessus de la terre. Quand il a traversé les lignes à haute tension, toutes les lumières environnantes se sont éteintes pendant une minute.

Le 6 mai 1977, le correspondant lui-même, avec plusieurs personnes, ont vu un objet de la forme d'une demi-lune orange ; parmi les témoins se trouvaient un policier, un artiste connu et le directeur de la station radio locale. Cet objet changeait d'éclairage et de direction, et il a fait un retour sur lui même de 180° et il reprit la direction d'où il venait.

Odiseja n° mars-avril 1978 -

Le 19 avril, un groupe de jeunes gens, vers 20 heures, a observé un objet qui leur a rappelé une explosion de lucas dans l'atmosphère. Il y avait très peu d'étoiles, pas de nuage, un temps sec. Cette lucas leur semblait beaucoup plus brillante que la plus brillante des étoiles, et elle passait du rouge au blanc et vice-versa.

Odiseja n° mai-juin 1978 -

En 1976, le 18 septembre, un témoin oculaire a été réveillé par une très forte lumière. Il a cru qu'il s'agissait d'un incendie. La femme s'est approchée de la fenêtre qu'elle a ouverte, et elle a observé pendant 20 mn un objet d'environ 2m50 par 4m de couleur blanche. Ce qui est intéressant c'est qu'elle a vu cet objet comme s'il était fait de cristaux (forme d'un ballon de rugby) posé sur des pieds au dessus des arbres, et ces colonnes portantes bougeaient. De cet objet sortaient deux rayons : le premier vertical, rayon conique d'un metre, l'autre horizontal ; tous deux étaient blancs. Les rayons allaient dans la direction de l'église, à peu près à 500 metres. Ces derniers phénomènes n'ont duré que de brefs instants. Au bout de 10 minutes d'observation, elle a constaté qu'il était 1 heure 30 du matin. Pendant toute la durée de l'observation, les chiens des voisins aboyaient très fort.

Odiseja n° juillet aout 1978 -

D'après un journaliste : le 9 juillet vers 21 heures, plusieurs personnes de Belgrade ont vu en direction ouest un objet non identifié qui

traversa le ciel pendant 4 minutes à 1.000 mètres d'altitude, et a ensuite disparu. Averti par téléphone, j'ai pris mon appareil photo et j'ai pu, sur aggrandissement, observer au-dessus du corps de l'objet une coupole et en dessous deux grands et un petit rayons.

- U.R.S.S. -

L'excellente revue de Parapsychologie, PSI INTERNATIONAL (ou "le surnaturel face à la science") (151 Bd Haussmann, 75008 PARIS), dans son numéro 9, publie pages 70 à 81 l'interview, par Joël André, d'un chercheur en Psycho-Physique soviétique : Yuri ALIABIEV, ancien élève de l'université de Moscou. Nous avons noté pages 74 et 75 les deux échanges suivants :

J. André : "Les apparitions d'OVNI sont-elles aussi fréquentes qu'en Occident et quelle est l'attitude des autorités face aux témoignages de la population ?"

ALIABIEV : "Les observations d'OVNI sont en effet très nombreuses en URSS et les photographies également. Les meilleurs documents sont malheureusement classés secrets, mais on m'a permis d'en voir certains : c'est étonnant ! Officiellement, on propose deux explications : ou bien la classique hypothèse des extra-terrestres ou bien une anomalie géo-magnétique produisant une forme inconnue de plasma, d'ionisation en somme, un peu comme ces boules ou ces colonnes lumineuses qui apparaissent avant les tremblements de terre" .

J. André : "la controverse sur l'explosion de 1908 dans la TOUNGOUSSKA et sur son origine comporte-t-elle toujours une composante "OVNI" ?".

ALIABIEV : "C'est même, malgré les risées de certains savants officiels, une des seules hypothèses à considérer (l'autre étant celle de l'anti matière), comme l'a dit le Prix Nobel de Physique Piotr KAPITSA dans une discussion avec l'un de nos "sceptiques" les plus résolus, le Pr. Kitaigorodski . Toutefois, s'il s'était agi d'une collision matière antimatière pure et simple, elle aurait eu lieu aux confins de l'atmosphère terrestre et l'annihilation avec émission de photons expliquerait bien la luminosité anormale qui a marqué l'Europe entière quelque temps après l'explosion et que l'on a tenté d'attribuer à une comète.

Or, il y a eu une explosion gigantesque au sol, mais sans formation de cratère et sans fragments de météorite. Et l'analyse de la radio-activité montre qu'il s'est produit quelque chose comme une explosion nucléaire 2.200 fois plus puissante que celle d'Hiroshima.

L'hypothèse qui explique le maximum de faits est donc la plus fantastique en apparence : un vaisseau spatial propulsé par l'énergie atomique ou par l'anti matière s'est trouvé en difficulté au-dessus de la TOUNGOUSSKA en 1908. Dans un cas comme dans l'autre, la source d'énergie devait être confinée dans un champ très puissant, ce qui explique que l'explosion ne se soit pas produite dès l'entrée dans l'atmosphère mais au sol.

La population actuelle a observé un scintillement anormal de la sylve dans cette zone et des photos confirmant ce fait ont été publiées en URSS. Par ailleurs, parmi les "billes" de métal retrouvées sur les lieux, certaines sont en fer absolument pur, ce qui n'existe pas à l'état naturel dans le minerai terrestre" . (pp 76 à 78).

Voici donc une nouvelle pièce à verser au mystère de la TOUNGOUSSKA, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé dans différents numéros (n°1, n°2, n°5 p. 18, n° 7 p. 10), auxquels le lecteur pourra utilement se reporter.

Signalons que "PSI INTERNATIONAL" publie de nombreuses photos sur ce problème, notamment (et c'est inédit) celle des fameuses billes de fer retrouvées sur les lieux.

COURRIER

Cette rubrique "Courrier" qui nous est chère permet au lecteur de prendre connaissance de différentes réactions face à sa revue et au phénomène OVNI en général. C'est d'autant plus positif que chaque lettre est en fait un véritable article de fond, qu'il faut considérer comme tel.

1) Notre ami et excellent ufologue Jacques SCORNAUX a eu l'amabilité de nous faire part des remarques suivantes, que nous publions dans leur intégralité.

"Une fois encore, c'est pour ramener un mystère apparent à de plus justes proportions que je vous écris. Je suis certes conscient que je ris- que ainsi de passer pour un mauvais esprit ou pour un sinistre rabat-joie, mais la vérité a ses droits.

Il s'agit en l'occurrence de l'affaire de l'émetteur de télévision KLEE, publiée en pp. 21-23 du n°7 de votre revue. Cette histoire est devenue un véritable "classique" parmi les phénomènes supposés inexplicables, et tous les auteurs d'ouvrages faisant dans le mystère en tout genre se sont fait un devoir de la citer. Sous l'effet de ce matraquage littéraire, on peut comprendre que l'affaire ait acquis dans l'esprit de certains lecteurs la solidité du roc.

Et pourtant, il ne s'agit que d'une mystification à visées commerciales, dont le mécanisme a été clairement démenté par l'astronome américain Frank Drake, c'est à dire par un homme au-dessus de tout soupçon d'hostilité à l'hypothèse extraterrestre. Drake est en effet un des pionniers de la recherche de signaux radio intelligents venus de l'espace et a notamment dirigé le projet OZMA. Il a présenté sa réfutation de l'affaire KLEE lors d'un symposium sur les OVNI organisé les 26 et 27 décembre 1969 par l'Association Américaine pour le Progrès de la Science, qui édite la célèbre revue "Science". Le compte rendu de ce symposium a été publié en 1972 par Carl Sagan et Thornton Page, sous le titre : "UFO's - A Scientific Debate" (Cornell University Press). Je résume ci-dessous l'exposé de Drake, qui figure aux pp. 248-253 de l'ouvrage.

Ayant lu une version des faits très semblable à celle publiée dans le "Phénomène OVNI", Drake eut l'idée toute simple de se renseigner auprès de la station de télévision de Houston qui avait racheté les installations de l'ancien émetteur KLEE et les exploitait désormais sous l'indicateur KPRC. Cette station permit à l'astronome de consulter ses archives, où figuraient de nombreuses lettres et autres documents relatifs à cette affaire. Tout avait commencé par la lettre suivante adressée au "Président de la station KLEE" :

"Vous trouverez ci-jointe une photographie, prise avec un appareil ordinaire, de ce que je pense être votre mire, reçue à 3h50 de l'après midi le 14 septembre 1953. Cela présenterait pour moi un grand intérêt et ce serait une grande aide si vous pouviez avoir l'amabilité de confirmer ou d'infirmer par retour du courrier qu'il s'agit bien de votre mire ; ce serait en même temps une grande aide si vous marquiez votre aval au dos de la photographie".

L'ingénieur en chef de la station KPRC répondit qu'à sa connaissance, la photographie ne correspondait pas au type de mire que la station utilisait lorsqu'elle s'appelait KLEE. En effet, la photo montrait simplement

les lettres KLEE surmontant deux lignes diagonales, alors que l'indicatif réel de KLEE portait la mention "KLEE-TV" au-dessus d'une carte du Texas et des mots : "Canal 2, Houston, les yeux du Texas". Les lignes diagonales étaient toutefois semblables à celles qui rayonnaient à partir de Houston sur la carte de l'indicatif réel. On pouvait à la rigueur attribuer les détails perdus à une transmission défectueuse, mais il restait cet écart de trois ans... C'est pourquoi l'ingénieur suggérait plutôt qu'il ait pu s'agir de la réception médiocre d'une publicité de la firme Kleenex. Mais il eut tôt fait de se renseigner sur le fait qu'aucune chaîne de télévision américaine n'avait diffusé une telle annonce à l'heure dite.

De plus en plus intrigués, les responsables de la station KPRC adressèrent une nouvelle lettre au telespectateur anglais qui leur avait envoyé la photographie, afin d'obtenir de plus amples renseignements. Ils lui demandaient notamment quel type de récepteur il utilisait et s'il avait reçu d'autres images que la mire. La longue réponse qu'ils obtinrent commença à éclairer l'affaire sous son vrai jour. Elle émanait non pas de leur correspondant initial, mais d'un homme qui se présentait comme l'associé de celui-ci au sein d'une entreprise commerciale se donnant pour but la fabrication de récepteurs de télévision capables de capter en Angleterre les émissions des Etats-Unis. Le récepteur utilisé était donc d'un modèle spécial que cet astucieux personnage affirmait avoir conçu lui-même : c'était un appareil super-hétérodyne à haute sensibilité (sic), adapté au standard américain et équipé d'une invention appelée cellule de lumière (re-sic), mais qui fonctionnait sans antenne ...

Les choses devinrent encore plus claires quand il apparut bientôt que la première lettre reçue par KPRC, que j'ai citée plus haut, était en fait une lettre circulaire qui avait été envoyée aussi à de nombreuses autres stations de télévision américaines, chaque fois accompagnée de une photographie de l'indicatif de la station considérée, ou, pour être plus précis, de la photo de quelque chose qui ressemblait à l'indicatif en question. Une étude attentive des documents révélait en effet certaines anomalies : les soi-disant indicatifs se présentaient comme des lettres blanches sur fond noir, et si l'on distinguait un certain "brouillard" sur les lettres, comme souvent sur un écran de télévision, le fond était en revanche parfaitement net. En y regardant de plus près encore, on pouvait constater que le brouillard des lettres ressemblait aux dessins d'une surface en bois, et que les mêmes dessins se retrouvaient sur des indicatifs différents. On pouvait dès lors soupçonner que les lettres avaient été projetées sur un écran en bois, puis photographiées.

Quand on apprit enfin, par une lettre ultérieure des inventeurs, que ceux-ci affirmaient avoir capté également des émetteurs sud-américains et soviétiques, mais que l'on put constater, sur l'une des photographies envoyées comme "preuve", que le soi-disant indicatif de la télévision de Moscou était en... anglais, la supercherie ne pouvait plus faire le moindre doute !

On peut dès lors tenter de reconstituer le scénario suivant : les escrocs -il faut bien les appeler par ce nom, puisqu'il y avait intention de lucre- anglais avaient sans doute photographié lors d'un voyage aux Etats-Unis les indicatifs de diverses stations de télévision. Ils s'étaient limités aux indicatifs probablement par manque d'habileté technique pour obtenir une reproduction de bonne qualité d'images mobiles (en 1953, nous ne sommes pas encore à l'ère du magnétoscope). Même de simples photos ont d'ailleurs dû leur sembler de trop médiocre qualité pour faire la réclame de leur mirobolante "invention", puisqu'ils ont été contraints de les redessiner et de photographier une projection sur écran de ces dessins. Tout était alors prêt pour la grande démonstration : ils n'avaient plus qu'à projeter des diapositives sur l'écran de leur appa-

reil super-machin-chose devant un cercle de spectateurs incrédules et admiratifs, qu'ils invitaient à immortaliser l'évènement et à écrire aux stations "captées" pour se faire confirmer l'authenticité de l'indicatif photographié.

Et un jour se produisit l'incident qui, si la Terre comptait moins de naïfs, aurait dû mettre fin à l'escroquerie, mais qui allait au contraire la propulser, le besoin de merveilleux aidant, vers une renommée inespérée : l'une des stations "captées" avait changé d'indicatif depuis le voyage de nos escrocs. Ceux-ci ne se démontèrent pas pour autant : leur machine était encore plus merveilleuse qu'ils ne le pensaient et avait pu capter des ondes qui avaient erré pendant trois ans autour de la Terre ...

Voilà comment une tentative d'escroquerie que l'on ne peut pas qualifier autrement que minable, quand on songe à la rusticité de la reproduction des indicatifs, par projection sur écran de bois, est devenu un passage obligé des ouvrages sur les mystères de l'univers. Et pourtant, l'explication complète était en possession de la station KPRC dans les semaines qui ont suivi l'évènement. Il y a de cela 26 ans, mais le canard est toujours vivant... Il a même bien engraisé au fil du temps, puisque je lis dans "le Phénomène OVNI" que de "très nombreux téléspectateurs des îles britanniques virent l'indicatif de l'émetteur KLEEE sur leurs écrans", alors que seuls avaient eu ce privilège les invités de nos escrocs. Aucun porte-parole de la BBC n'a bien entendu formulé la conclusion citée. La BBC a effectivement enquêté sur l'affaire, mais n'ayant apparemment pas été au nombre des bénéficiaires de la correspondance délirante des "inventeurs", elle n'a pu que conclure qu'elle "ne pouvait ni prouver ni infirmer la validité de cet évènement particulier".

Nul besoin donc de faire appel à une intervention extraterrestre pour rendre compte de cette affaire... A ma connaissance, la réfutation qui précède n'a encore jamais été publiée en langue française. Je vous saurais donc gré de publier la présente lettre dans votre revue afin que cette lacune soit comblée.

Autre chose à présent, en bref : par une curieuse ironie du sort (que Charles Fort aurait peut-être appelée "coïncidence exagérée"), le dernier numéro de votre revue publie à la fois ma précédente lettre, où je faisais part de mon scepticisme à l'égard des rumeurs sur les OVNI écrasés et les cadavres d'humanoides, et l'article de Jean SIDER qui, se faisant l'écho en France de Leonard Stringfield, apporte de nombreuses précisions nouvelles sur ces rumeurs. Lecture faite, je persiste dans ma méfiance, et ce pour diverses raisons.

Tout d'abord, je constate que Jean Sider lui-même croit devoir écarter la moitié des cas. C'est là une marque de prudence qui l'honore, mais les raisons de ce rejet tiennent plus aux circonstances dans lesquelles le récit a été fait ou au comportement du témoin qu'à la consistance même du récit : bien souvent, la trame des récits acceptés est exactement la même que celle des récits rejetés, aucune spécificité ne distingue les uns des autres. C'est gênant ... Ce qui est encore plus gênant, c'est la curieuse propension des OVNI à s'écraser sur le territoire des Etats-Unis :

RAPPEL : nous rappelons à nos abonnés et amis que deux permanences par mois leur sont réservées, dans notre local au

7 rue Métropole à CHAMBERY

les 2^e et 4^e mercredis

de 18 h. à 19 h 30 -

Ils pourront alors entrer directement en contact avec les responsables de leur association ou revue. N'hésitez pas, nous serons là pour vous !

aucun crash connu en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud (si ce n'est la très récente et douteuse affaire de Bolivie); l'affaire du Spitzberg est un canular démonté depuis longtemps; seules restent, pour la symétrie sans doute, quelques très vagues rumeurs émanant du rival historique des USA, je veux dire de l'URSS (voir J.L. Degaudenzi, "Question de", n° 18, pp. 91-101). Et enfin tous ces OVNI en perdition ont l'exquise politesse envers l'USAF de tomber dans des coins désertiques (Arizona, Nouveau-Mexique, Montana) où l'on peut les récupérer à l'abri des regards civils indiscrets. Tout cela me paraît bien curieux et vaut la peine qu'on y réfléchisse attentivement...

Le récit n°3, que Jean Sider accepte, me paraît particulièrement surprenant: si réellement on voulait garder un secret absolu sur ces crashes, pourquoi prendre le risque de montrer un tel film à des gens qui autrement n'en auraient jamais su quoi que ce soit? Si vraiment ce film a été montré dans diverses bases, je subodore une tout autre intention de la part de l'USAF: loin de vouloir camoufler quelque chose, celle-ci aurait choisi cette manière très subtile d'instiller peu à peu une rumeur dans le public, sachant bien la psychologie humaine étant ce qu'elle est, que demander le secret absolu était un moyen infailible pour que certaines personnes parlent tôt ou tard..."

2) Reponse de Jean SIDER aux deux dernières lettres de Jacques SCORNAUX.

"Par "Phénomène OVNI 3 n°7, qui reprend votre lettre adressée au CSERU, j'apprends que mes suppositions sur les fonctions réelles du Project MOONDUST, "ne sont pas justifiées" selon vous.

Sur quelles bases vous appuyez-vous pour être aussi péremptoire? Moi, je SUPPOSE. Vous, vous AFFIRMEZ. Mais vous ne prouvez pas vos affirmations. De mon côté je peux parfaitement démontrer que je suis peut-être dans le vrai.

Je m'abstiendrai d'argumenter sur le fait que depuis plus de 30 ans, l'USAF nous roule dans la farine. Ses commissions-bidon qui se succédèrent à Wright-Patterson ou ailleurs, ne furent que des rideaux de fumée. Nous nous en doutions depuis longtemps. Aujourd'hui nous en sommes certains. Des documents récemment divulgués par le Dr Bruce Maccabee, et émanant du F.B.I., ainsi que des données issues de la C.I.A. obtenues de William Spaulding, directeur du Ground Saucer Watch, le prouvent de la façon la plus formelle.

Voici sur quoi je base mes SUPPOSITIONS:

Le Project MOONDUST fut mis sur pied par la Division de Technologie Etrangère du Haut Commandement de l'US Air Force, et AU DEPART, n'avait donc rien à faire avec l'A.T.I.C. (Renseignements de l'USAF), qui, en général, se charge de la création de ses propres sous-services.

Le but avoué du Project MOONDUST était celui-ci: récupérer et ETUDIER tous les débris glanés de par le monde, appartenant à des objets spatiaux étrangers (sous-entendu: satellites, étages de fusée porteuse, ...) réintégrant l'atmosphère terrestre. Bien. Rien de suspect jusqu'ici.

Or, le Project MOONDUST, pour être réellement efficace, repose

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL -

Toujours dans la salle de conférences de son local, 7 rue Metropole à Chambéry, le CSERU organise le premier mercredi de chaque mois, à 20h40, un débat public sur un aspect particulier de l'ufologie. Ne pas craindre de venir, et d'amener ses amis!

Prochaines soirées: 3 octobre - 7 novembre - 5 décembre -

ENTIEREMENT sur les informations que peut lui donner le reseau SPADATS (Space Data System) qui depend du NORAD. Car c'est ce reseau qui surveille 24h sur 24, toute la quincaillerie que l'homme a mise en orbite autour de sa planete.

Le reseau SPADATS, tout comme le Q.G. du NORAD, a son P.C. operationnel situe à ENT A.F.B. dans les monts Cheyenne, Colorado. Pour des raisons faciles à comprendre, techniques, mais aussi de logistique, le projet MOONDUST aurait dû normalement être centralisé à ENT AFB, au pire dans une des nombreuses bases de l'USAF au Colorado telles : Lowry AFB, Buckley Air National Guard, Rocky Flats, etc...

Mais non ! On préféra envoyer le Project MOONDUST à plus de 2.000 kms de là où il aurait dû être basé. Là où précisément furent basées TOUTES les commissions MILITAIRES créées pour enquêter sur les observations d'OVNI. (Project Colorado, basé à Boulder, et Project Twinkle, basé à Vaught et Holloman, Nouveau Mexique, étant des commissions de CIVILS).

Etant donné que les occasions, pour les américains, de se procurer des informations capitales sur les engins sovietiques ou chinois à partir de quincaillerie en milliers de morceaux (pratiquement introuvables et inexploitable) sont quasi nulles, disons plutôt rares, il est bien évident que les gens et le matériel affectés à ce genre de travail restent inemployés. Je soupçonne donc, à juste titre, que ces effectifs et cet équipement pourraient éventuellement, passez-moi l'expression, "se faire la main", sur des artefacts usinés, disons pudiquement... "en des lieux inconnus".

Comme Wright-Patterson AFB est sensé abriter des carcasses d'OVNI récupérés après crashes, UN+UN=DEUX !

Ce qui ne veut pas dire que je suis dans le vrai. Mais avouez maintenant que mes SUPPOSITIONS sont JUSTIFIEES ?

Faites confiance aux militaires américains en ce qui concerne les enquêtes sur les rapports d'OVNI. En aucuns cas ils ne resteraient les bras croisés à regarder passer des engins non identifiés au dessus de leurs bases stratégiques. Tout se passe en coulisse, dans une totale discretion. Les commissions, toutes sans exception, furent des leurres pour abuser l'opinion publique. Pendant ce temps, des organismes "fantomes" oeuvraient en toute quiétude, parfois n'ayant aucune existence officielle, parfois camouflés en unités insignifiantes pour ne pas attirer l'attention. Le Project MOONDUST me semble idéal pour être un service, non pas camouflé, mais "faisant des heures supplémentaires", si vous voyez ce que je veux dire !

Comme pour me conforter dans mes sentiments à ce sujet, j'ai appris il y a quelques jours seulement (1er semaine d'août 1979) par Mr Todd ZECHEL, directeur de C.A.U.S.S., Arlington, Virginie, USA, que des membres de son association avaient mis à jour l'existence d'un groupe secret d'études au sein de l'USAF, qui s'intitulerait : INTERPLANETARY PHENOMENA UNIT ! Zechel m'affirme dans sa lettre que cette information est EXTREMEMENT SERIEUSE. Il profite de l'occasion pour me confirmer qu'il a bien l'intention de mener des actions en justice contre l'USAF sous couvert du Freedom of Information Act.

Le CSERU a eu l'amabilité de me communiquer la partie d'une seconde lettre (cf. ci-dessus) que vous lui avez adressée, où vous manifestez un cer-

DERNIER RAPPEL -

Les finances du CSERU étant précaires, et la gestion de notre revue au plus serrée, n'attendez pas nos lettres de rappel pour vous réabonner ! Le dernier numero auquel vous avez droit vous est signalé par un formulaire glissé en première page.

Il nous serait utile aussi que vous puissiez, ami lecteur, réaliser quelques abonnements à notre revue, ce qui nous permettrait d'en améliorer la qualité.

tain agacement, pour ne pas dire de l'irritation, à la lecture de mon article sur les crashes dévoilés par Leonard STRINGFIELD.

A mon avis, il serait préférable que vous fassiez connaître vos doutes à celui qui les a divulgués, c'est à dire à Stringfield lui-même. Moi je n'ai fait que reprendre des informations obtenues par ce chercheur américain jouissant d'une excellente réputation. J'ai émis un avis personnel à chaque cas, basé plus sur une impulsion intuitive que sur autre chose. Il est bien évident que ces "condensés", ramenés à un volume plus petit dans la revue du CSERU, ne peuvent constituer des bases fondamentales pour l'établissement d'une constante par exemple. Au niveau de ce qu'en a divulgué L.Stringfield, j'ai parfaitement conscience que ces allégations sont d'une grande fragilité, pèchent par insuffisance de détails, et manquent de précision, de descriptions circonstanciées, et aussi de références (qui, où, quand, comment).

Si l'affaire du film visionné par des radaristes vous paraît un "coup fourré", libre à vous de penser une telle chose. Notez que le témoin de cette affaire avoua à Stringfield qu'il avait été abordé par un officier de la sécurité de sa base, 15 jours après la fameuse séance, qui lui dit d'oublier le film visionné car c'était un canular. On devine assez facilement le but de l'opération. Les radaristes (qui voient quand même pas mal de choses sur leurs écrans), déjà pas très convaincus sur l'authenticité du "documentaire", apprennent de façon discrète (très astucieux, d'ailleurs), que la bande concernait un canular. Comme ils ne sont pas idiots, ils subodorent une opération montée pour tester leur degré de discrétion (on leur avait dit de la boucler). Resultat : toutes les histoires de crashes qui leur parviendront par la suite seront accueillies avec de larges sourires accompagnés de clins d'oeil, MEME LES VRAIES, même lorsqu'il s'agira des affirmations de RADARISTES AYANT VU DES SPOTS D'OVNI TOMBER EN CHUTE LIBRE SUR LEURS ECRANS ! Voilà à mon sens le but réel de ce film. Il n'y a qu'à filmer (pas besoin de faire appel à la Metro Goldwyn Mayer pour le faire) UN VERITABLE CRASH D'OVNI tout simplement, sans gros plans, pour ne pas que la réalité soit évidente.

L'intéressant, à mon sens, dans ces histoires de crashes, c'est que depuis le symposium du MUFON à Dayton en 1978, où furent divulgués ces 17 "condensés", les LANGUES SEMBLENT SE DELIER.

Ainsi Gordon Cooper, l'ancien astronaute, au cours de l'émission TV nationale To-Morrow Show en automne 1978, déclara qu'il était convaincu que l'USAF détenait la carcasse d'un OVNI et son équipage décédé. Puis, quelques semaines plus tard, William Spaulding obtenait deux déclarations sous serment émanant de deux officiers supérieurs retraités, ayant appartenus à l'USAF, relatives à un crash d'OVNI. Tod Zechel, dans son courrier déjà cité, me confirmait ces deux témoignages, dont l'un va lui permettre d'attaquer l'Air Force en justice (ce sera long, n'en doutez pas).

Personnellement, j'ai obtenu un témoignage de seconde main, relatif à un document reprenant les allégations d'un scientifique de haut niveau, qui obtint un prix Nobel il y a quelques années. L'information parle de deux cadavres d'extra-terrestres de grande taille qui auraient été contemplés par ce scientifique dans des circonstances assez exceptionnelles. Je ne peux me montrer plus précis, hélas, sans risquer de rompre une promesse faite. La seconde main est également un scientifique, et si c'est un canular, je dois reconnaître qu'il est remarquablement bien monté puisque le témoin principal, comme preuve de l'origine non-terrestre des prétendus cadavres, développe un argument de spécialiste, que seul un biologiste pouvait connaître. En effet, en calculant le poids histonique des cellules prélevées sur les corps, les résultats obtenus parvenaient à un chiffre ridiculement bas. Après moult vérifications, le poids "impossible" persista.

Il est bien évident que tous ces éléments, lorsqu'on les met bout à bout, constituent un faisceau de "fortes présomptions" à défaut de preuves

formelles. Et ce qu'il faut absolument faire, quand cette masse d'informations parvient dans les mains d'informateurs tels que vous ou moi, c'est de les diffuser. Tant pis si parmi ces cas, un ou plusieurs canulars se sont glissés. Il faut savoir prendre certains risques dans la vie, et les déchets seront mis au compte des pertes et profits. Il y a trop de "rumeurs" pour que tout soit faux. Une ou deux histoires seulement seraient vraiment suspectes. A partir de 20 témoignages, on a "le droit" d'entrevoir une possible réalité.

Je connais un scientifique sérieux qui enquête sur "les fantômes du Trianon". Il possède 16 témoignages étalés sur 75 ans! Pour lui, 16 témoignages estimés valables font une constante qui mérite une étude approfondie.

Ne pensez-vous pas que le jeu en vaudrait la chandelle, en enquêtant sur ces crashes pour voir s'il y a quelque chose de vrai là dedans? Préférez-vous vous voiler la face et boucher les oreilles?

A propos de "l'exquise politesse" déployée par les OVNI qui tombent dans des régions désertiques, vous auriez grandement intérêt à étudier des cartes MILITAIRES des lieux concernés par ces crashes. Ces zones ne sont désertiques que géographiquement. Mais MILITAIREMENT, j'aime autant vous dire qu'elles regorgent d'installations stratégiques et autres bases nucléaires. Et c'est à cause de CELA, que "l'exquise politesse" que vous attribuez aux OVNI écrasés, prend tout son sens. Quand vous saurez que la CIA vient de divulguer au G.S.W. 200 pages de documents relatifs à la vague d'OVNI de 1975 sur les BASES AERIENNES STRATEGIQUES de l'US Air Force, peut-être que vous mesurerez davantage la justesse de mes propos. De plus, dans un prochain article devant être publié cet hiver dans LDLN, je parle longuement de ces "faux hélicoptères" qui survolèrent pratiquement tous les terrains d'essais à missiles du Montana, précisément en 1975.

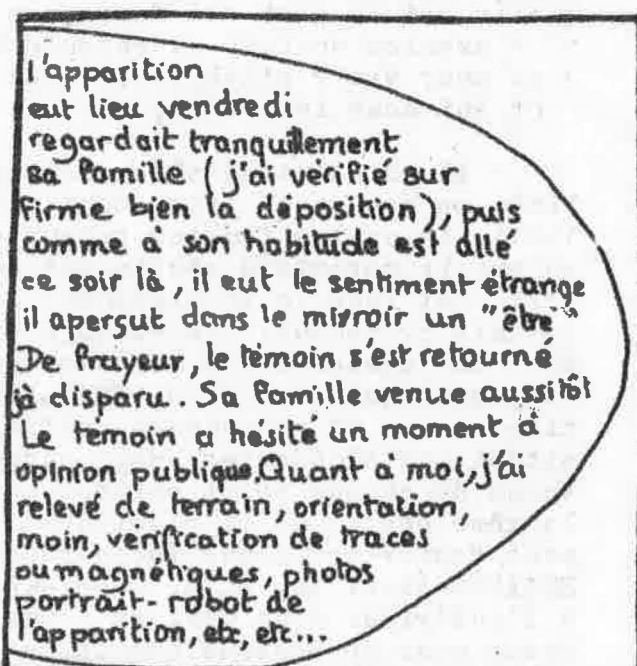
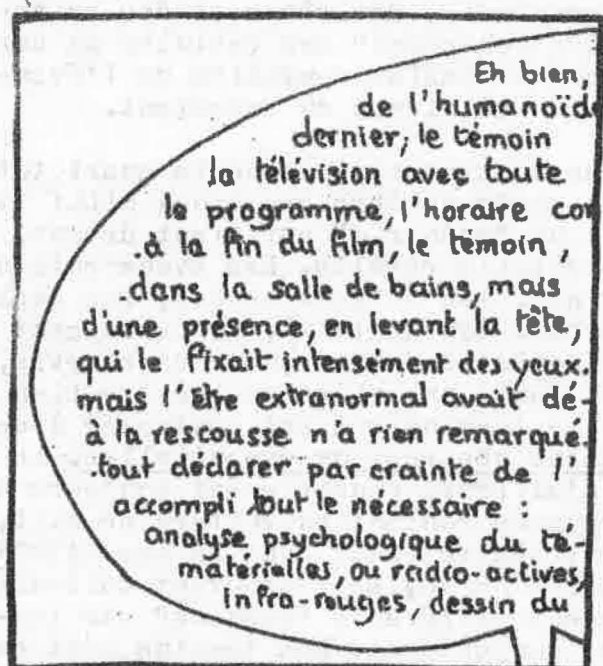
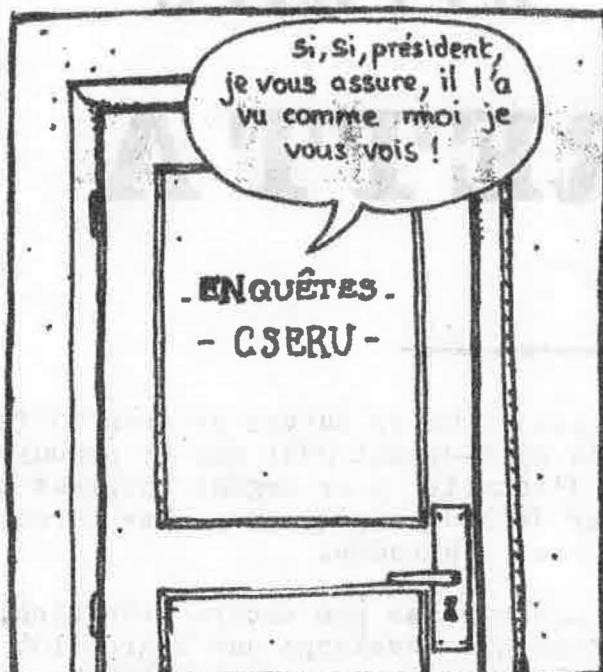
Les vieux briscards de l'ufologie savent depuis bien longtemps que les OVNI ne sont pas là pour sulphater les champs de pommes de terre de Belgique, mais, pour certains d'entre eux, "surveiller" les structures militaires des pays hautement industrialisés. Rappelez-vous les fameuses "boules de feu vertes" aperçues UNIQUEMENT AU DESSUS DES INSTALLATIONS STRATEGIQUES NUCLEAIRES du Nouveau-Mexique, à la fin des années 40 et au début des années 50. Elles provoquèrent même la création du Project Twinkle, sous-commission du Project Grudge.

Quant à votre étonnement de ne pas connaître de crashes ailleurs qu'aux Etats-Unis, il est plus que surprenant. Croyez-vous que si c'était le cas, ces pays iiraient le crier sur les toits? Le "cover-up" serait pratiquement absolu. Rien ne filtrerait. Et si les crashes sont proportionnés aux installations militaires de première importance, rien de plus logique qu'il s'en produise plus aux USA, au point que le cover-up n'a pu empêcher la propagation de "rumeurs", puis de témoignages. Si cela est, l'URSS a dû probablement en enregistrer aussi. Mais là, le cover-up est d'une efficacité qui se comprend aisément." -

3) Au sujet de la lettre de JL RIVERA publiée dans notre numéro 7, concernant la négation par HYNEK de la représentativité de J.L. BROCHARD du CUFOS pour la France, JL BROCHARD nous fait parvenir copie de la lettre dudit Hynek, en date du 27 août 1976, nommant ledit Brochard collaborateur du Cufos pour la France !! Et Mr Brochard de conclure : "de deux choses l'une, ou bien le Dr HYNEK ignore ce qui se passe dans son centre, et l'on a agi à son insu ; ou bien, ce qui est plus grave, sa main droite ignore ce que fait la gauche... Ce que je retire de cette "aventure" où je laisse quelques plumes, c'est que le Cufos n'est qu'un "Trou noir", et malgré l'auréole dont il se pare, n'est pas plus sérieux qu'un groupe moyen français...".

Nous rejoindrons pour l'instant JL Brochard dans cette opinion, car cette triste affaire est pour le moins curieuse, et assez décevante. Le Cseru.

=====



ZANFRETTA

S'il devient de plus en plus laborieux de suivre de près TOUTES les affaires "d'enlèvements" dans un soit-disant OVNI qui se produisent, il est encore plus difficile d'accepter pour argent comptant tout ce que les témoins peuvent rapporter de leur expérience, même lorsque leurs allégations sont obtenues en état d'hypnose.

Car malheureusement, nous ne connaissons pas encore très bien, pour ne pas dire du tout, le processus que développe une régression hypnotique dans l'esprit d'un sujet interrogé dans ces conditions, ni quelle est la part des fantasmes personnels, des rêves et des bribes de souvenirs anciens ou récents qui "s'échappent" des cellules du cerveau pour venir s'imbriquer avec les véritables souvenirs de l'événement qui nous intéresse, non mémorisés au niveau du conscient.

Il est tout de même curieux de constater que dans la quasi totalité des cas de ce type, dont celui resté célèbre des époux HILL (19/9 1961), le ou les témoins rapportent un "scénario" qui tient debout, malgré le caractère ahurissant des détails révélés. Les événements décrits ont tous un ENCHAÎNEMENT logique, les actions menées, les déplacements prétendus, les échanges verbaux (ou mentaux), se produisent dans une succession de scènes synchronisées, obéissant à un canevas, qui est, quoi qu'on en dise, EQUILIBRE. Comme une pièce de théâtre bien réglée il y a un personnage central (le témoin) qui est confronté à des situations étonnantes, mais aucunement absurdes ou démentiellles. Le thème de chaque récit extirpé est d'ailleurs sensiblement toujours de la même eau : Une ou plusieurs personnes roulant en voiture de nuit, sont "enlevées" d'une façon rarement claire (Sauf dans le cas RAYMOND SHEARER-Avril 70, et de COLBY-KANSAS-20/6/76), se retrouvent soit-disant à l'intérieur d'un OVNI et y subissent différents "examens" sur lesquels nous ne pouvons que faire des conjectures. Les témoins sont ensuite restitués à leur environnement, parfois avec un décalage d'espace, mais toujours avec un décalage de temps. Autre similitude, le ou les témoins ne mémorisent JAMAIS au niveau du conscient, ce qui s'est passé à partir du moment où ils sont directement survolés par l'OVNI, lequel semble avoir la possibilité de "neutraliser" les fonctions cervicales, au moins au niveau du conscient. Le ou les témoins se souviennent en général avoir vu quelque chose d'étrange dans le ciel (une lumière mobile dans la plupart des cas), puis plus tard, se rendent compte d'un "trou" dans leur emploi du temps, soit en consultant l'heure, soit en réalisant qu'ils ont accompli une partie de leur itinéraire sans "vivre" le tronçon de chemin qu'ils ne se souviennent pas avoir parcouru.

Il y a un autre aspect que l'on retrouve également dans tous les cas, systématiquement (sauf le cas PARRISH, 27/1/77- entités-machines). Les occupants de l'OVNI kidnappeur sont dépeints comme des êtres humains qui semblent faits de chair et de sang (sauf cas de COLBY, humanoïdes-robots) et dont le physique, en synthèse, peut être résumé ainsi : Ce sont des êtres humains de petite taille : 1m20 à 1m40 (1m65 dans les cas Herbert SHIRMER-3/12/67 et Raymond SHEARER -Avril 1970); tête volumineuse par

rapport au corps, yeux obliques, vêtus de "combinaisons" une pièce de couleur diverse selon le cas, les traits du visage n'étant pas très nets, parfois cachés, par une sorte de masque style chirurgien; peau sombre, basanée; mains rarement distinguées mais 4 doigts quand elles sont bien vues (Cas de Stanford-6/1/76). Notons en passant que cette description correspond également aux petits humanoïdes, qui, à l'état de cadavres, seraient conservés dans des conditions de haute sécurité à la base de Wright Patterson, Dayton, Ohio, USA, s'il faut en croire de nombreux ufologues américains. Ce qui ne manque pas d'être troublant.

Mais que devons-nous penser d'une affaire où un kidnapé prétend avoir été enlevé par des créatures fantastiques de trois mètres de haut? Que pouvons-nous retenir d'un individu, apparemment sain de corps et d'esprit, qui déclare avoir été enlevé à deux reprises en 3 semaines d'intervalle, par les MEMES CREATURES, et à la même heure? Quel crédit accorderons-nous à ces témoignages obtenus sous hypnose par un SCIENTIFIQUE sérieux, également en deux occasions, et en présence de plusieurs personnes?

-Avant de répondre à ces questions, il serait bon de voir dans le détail tous les éléments de cette affaire en rapportant les événements dans leur ordre chronologique.

Fortunato ZANFRETТА, 26 ans, vigile dans une société privée de Gênes est le "héros" de cette histoire. A priori ce n'est pas un amateur de canulars ni un faiseur de calembredaines. Ce n'est pas un malade mental non plus, là nous pouvons en être certain, car il a été interrogé par des spécialistes qui, gageons-le, se seraient certainement rendus compte de son état anormal, si tel avait été le cas.

Zanfretta, se trouvait vers 23h30 le 6 Decembre 1978 à la sortie de la localité de Marzano di Torriglia, près de Gênes, en plein exercice de son nocturne métier, qui consistait à effectuer des rondes destinées à surveiller les villas de riches propriétaires, la plupart vides d'occupants (residences secondaires), afin de décourager d'éventuels cambrioleurs. C'est précisément au cours d'une tournée de vérifications de ce genre, qu'il fut mis en alerte par le comportement anormal de lumières insolites à proximité d'une habitation qu'il devait contrôler. Il se trouvait à ce moment-là dans sa voiture, à l'arrêt, prêt à faire repartir son moteur. Tout-à-coup, juste après avoir observé ce curieux mouvement de lumières, ses phares s'éteignirent et sa radio de bord cessa de fonctionner. Il saisit sa lampe de poche, dégaina son revolver réglementaire, et commença à marcher lentement vers l'endroit suspect. Brusquement, il fut projeté vers l'avant, sous la poussée violente d'une sorte de bourrade, comme si quelqu'un, derrière lui, lui avait donné un coup de poing dans le dos. Il pirouetta sur lui-même et faillit tomber. Dirigeant le faisceau de sa lampe-torche vers l'agresseur présumé, il sentit alors ses cheveux se dresser sur la tête. Dans le rayon de lumière de sa lampe, se tenait une phénoménale créature verte de 3m de haut! "L'ère" des petits hommes verts s'achevait et celle des grands hommes verts commençait!!

A ce moment-là, comme dans tous les cas de "kidnapping" dans un OVNI que nous connaissons, la conscience du témoin semble avoir été neutralisée. Le souvenir suivant mémorisé par Zanfretta le situe environ CENT CINQ MINUTES plus tard, à 01h 15 exactement, à peu près au même endroit, étourdi, à moitié ébloui par une puissante lumière dégageant une forte chaleur, émise par ce qui parût être un objet volant s'élevant dans le ciel. Ce dernier était enveloppé d'une "gaine de luminosité" dans laquelle IL BAIGNAIT, sa forme étant triangulaire, de section plate, le tout d'une couleur blanche éclatante. Zanfretta déclara que le fait d'être quelque peu gêné par l'intensité de la luminosité l'empêcha d'estimer les dimensions de l'appareil, mais il prétendit avoir remarqué qu'il était énorme. C'est à peu près à cet instant, lorsque l'engin disparût dans le ciel de

la nuit, que le vigile consulta sa montre, déjà préoccupé de la suite de son service.

Mais il n'était plus en état de poursuivre sa ronde. Il fut retrouvé par un de ses collègues de travail, un certain Giovanni Cassibba, qui avait été envoyé à sa recherche. Zanfretta fut découvert prostré dans sa voiture de service, l'air complètement groggy. "Son visage était glacé, mais son crâne était brûlant" déclara plus tard Giovanni Cassibba qui constata en outre que son collègue était dans un état de choc certain.

Le vigile fut donc dirigé sur l'hôpital San Martino de Gênes, où il fut admis. C'est le Docteur Giorgio Gianotti, neurologue éminent, qui examina Zanfretta. Lorsque ce dernier récupéra toutes ses facultés, le spécialiste lui fit subir quelques tests et ne releva aucune anomalie susceptible de faire appel à un de ses collègues psychiatres, et le déclara sain d'esprit.

C'est le 23 décembre 1978, que Fortunato Zanfretta fut mis en état d'hypnose par le Dr Mauro MORETTI, un des meilleurs spécialistes d'Italie des traitements par hypnothérapie, et c'est ainsi que la "délirante affaire Zanfretta" fut mise à jour.

Sous hypnose, le vigile italien révéla avoir été emmené dans un OVNI "porté par un faisceau de lumière verte", et mis en présence de créatures formidables de taille (3m allégués) ainsi bien que d'aspect. Zanfretta décrit les occupants comme paraissant recouverts d'une sorte de fourrure verte. Leurs yeux furent dépeints comme étant triangulaires et de couleur jaune ! A la place de la bouche, le vigile nota une sorte de pièce apparemment métallique, peut-être un petit appareil cachant la véritable bouche des êtres, mais là-dessus, Zanfretta ne fut pas très clair. Par contre il distingua parfaitement sur le front des créatures, de grosses veines roses qui saillaient, ainsi que sur les côtés du visage.

La "salle" où il se trouvait était semi-circulaire et munie d'appareillages divers difficilement comparables à quelque chose de connu du témoin. Cependant certains évoquèrent vaguement dans l'esprit du vigile des tableaux de contrôle tels qu'on peut en voir dans certains centres de surveillance de centrales génératrices d'électricité. La température intérieure lui sembla très élevée, et la lumière diffusée d'une grande intensité. Le témoin se souvient avoir remarqué, tout autour des parois circulaires, une rangée de "hublots" ou ce qui y ressemblaient beaucoup.

Les créatures, qui étaient munies de CINQ doigts (et non pas de QUATRE comme les petits humanoïdes d'1m20 vus dans d'autres affaires) tentèrent de communiquer avec le témoin, selon celui-ci, à l'aide de "signaux lumineux et de sons", transmis par l'intermédiaire d'une sorte de casque qui fut placé sur la tête du "kidnappé". Ce casque était si serré sur son crâne Zanfretta en éprouva une vive douleur. Outre cette "opération casque", le témoin fut "examiné" comme s'il était l'objet d'une vive curiosité.

Deux autres spécialistes assistèrent le Dr. Mauro MORETTI, qui déclara, à la fin de la séance d'hypnose, que le vigile génois ne pouvait absolument pas mentir et qu'il était obligé de considérer que cet homme avait bien été le centre d'un événement hors du commun. Pour le scientifique, il était impossible que Zanfretta ait pu raconter une fable, l'état hypnotique le lui interdisait. Toutefois, le Dr Moretti reconnaissait qu'il était difficile de savoir exactement qu'elles pouvaient être la part de réalité et d'une possible interférence de souvenirs enmagasinés dans le cerveau, issus de la lecture de romans de science-fiction. (Peut-être que Mr. Bertrand MEHEUST pourrait éclairer notre lanterne à ce sujet, car j'avoue humblement que j'ai cessé de lire ce genre de littérature depuis que je m'intéresse à l'ufologie, il y a déjà pas mal d'années).

Ne croyez pas que l'histoire s'arrête là. J'ai dit au début de mon article que le témoin avait été "enlevé" DEUX fois en 3 semaines. Effectivement, quelques jours après son interrogatoire sous régression hypnotique, le vigile Italien fut de nouveau "intercepté" par ses ravisseurs à peu près au même endroit, dans la célèbre côte de la Scoffera plus précisément, dans la nuit du 26 au 27 Décembre 1978.

L'histoire se répétant, à peu s'en faut, nous passerons directement à la 2^e séance d'hypnose, qui eut lieu le 7 Janvier 1979, toujours dirigée par le DR. Mauro MORRETTI. Zanfretta raconta une histoire qui ressemblait un peu à la première version de cette étonnante mésaventure, mais il donna quelques précisions supplémentaires.

Ainsi Fortunato Zanfretta fut déshabillé par les créatures de 3m de haut (une dizaine dans l'engin, selon ses dires), avoir été passé au crible, "examiné comme une bête curieuse", au point qu'un moment donné il s'écria à l'adresse de ses "kidnappeurs" : " Mais enfin, vous n'avez donc "jamais vu un homme" ? ". Question qui resta sans réponse. Puis tout aussi consciencieusement, Zanfretta fut rhabillé par les créatures et rendu à son environnement.

Autre détail pittoresque noté par le vigile. Les créatures s'intéressèrent de fort près à son revolver au point de tirer une cartouche mais sans bruit de coup de feu entendu du témoin.

La police passa au peigne fin les lieux du "kidnapping" et découvrit une grande empreinte dans le sol, faite d'herbe brûlée, en forme de fer à cheval et de 3m de diamètre. Une autre trace, peut-être de pas, faisant 50 cms de long, fut également relevée. Mais il plut cette nuit-là et s'il y eût d'autres traces, elles durent être effacées.

Il y avait un peu plus de monde à cette séance d'hypnose supplémentaire, dont quelques membres de la famille du témoin ainsi que son employeur, Mr. Gianfranco TUTTI, qui n'avait pas réussi à "digérer" la première version, malgré le fait qu'il admettait volontiers que le jeune vigile était connu, dans son entreprise, comme tout à fait sérieux et équilibré. Ebranlé par cette 2^e séance d'hypnose à laquelle il se trouvait, il avoua qu'il n'avait jamais pensé un seul instant que Zanfretta ait pu "inventer" une histoire à dormir debout". Il ne voyait d'ailleurs pas la raison d'un tel comportement. Publicité ? Qu'a donc rapporté les déclarations de Zanfretta à son auteur jusqu'ici ? Rien ! Sauf les ricanelements des moqueries, et beaucoup de scepticisme. C'est du moins l'avis de Mr. TUTTI.

Il y a probablement d'autres détails dans cette affaire que je n'ai pas rapportés. J'ai surtout évoqué l'essentiel.

Il semblerait donc, à priori, que le témoin n'ait pas menti et qu'il soit intimement persuadé de la réalité des événements qu'il a peints. Le Dr. MORETTI, bien que réservé dans ses conclusions, a été catégorique : "L'hypnose profonde dans laquelle le témoin était plongé", ne lui donnait aucune possibilité de déguiser la vérité ou d'inventer intentionnellement une histoire". C'est déjà important. Bien qu'un mythomane pourrait, à la rigueur, être aussi convaincant. Car un mythomane se persuade tellement de l'existence réelle de l'univers qu'il bâtit autour de lui, qu'il devient pour lui d'une matérialité certaine au point qu'il livrerait, sous hypnose la fable qu'il a mis au point inconscient.

Mais Fortunato Zanfretta n'est pas un mythomane, les spécialistes qui le prirent en mains s'en rendirent bien compte, sinon vous pensez bien que l'accent aurait été mis sur la déficience mentale du témoin, et cette affaire n'aurait pas dépassé le cadre des enquêteurs.

N'oublions pas que le vigile a été testé par un neurologue, un psychotérapeute, et deux autres spécialistes en psychologie. Il est impensable qu'un homme aussi modeste que peut l'être ce vigile, puisse tromper des personnes qui ne doivent pas être faciles à abuser. Nous pouvons donc éliminer cette possibilité.

Alors ? Rêve ? Hallucination ? Peu probable à mon sens. Car on retrouve dans l'histoire de Zanfretta des points communs "classiques" avec d'autres récits du même type : "l'examen complètement nu; Le conscient neutralisé au début du contact et "libéré" à la fin; l'absence de bruits qui normalement auraient dûs être entendus (le coup de feu); le "casque" posé sur la tête; la description de l'intérieur de l'OVNI; le "faisceau porteur" C'est une coïncidence trop troublante pour appartenir à un rêve ou une hallucination.

Mécanisme d'auto-suggestion créé au niveau du subconscient provoqué par un interrogatoire sous régression hypnotique mal conçu ? Difficile à retenir, car le Dr. Morretti n'est pas un ufologue qui aurait pu être tenté de bâtir un questionnaire dans le but d'inciter le témoin à répondre dans un sens souhaité. Du reste, Le Dr. Morretti, s'il est président de l'association italienne des hypnothérapeutes, n'est pas connu pour ses affinités avec l'ufologie. Il y a donc lieu de penser que ce spécialiste n'influença pas les réponses du vigile. Signalons que la séance d'hypnose du 7 Janvier fut filmée et passa sur une station privée de télévision genevoise (la TVS) le soir du 12 Janvier 1979. La séance d'hypnose dura 53 minutes.

Il me paraît difficile de tirer une conclusion définitive sur ce cas car il est encore trop tôt pour le cataloguer comme C.E.IV authentique. Je dirai simplement, en attendant d'autres informations, qu'il présente par certains cotés, un caractère de sérieux indubitable, mais que la description des créatures alléguées, complètement différentes de ce que nous connaissions, me laisse quelque peu dubitatif. Je conseille donc à tous les passionnés d'ufologie de ranger cette affaire dans un petit coin de leur mémoire, sans trop lui accorder d'importance. Plusieurs confirmations seront nécessaires pour lui attribuer une étiquette, quelleque soit sa couleur.

Vous aurez noté que je n'ai pas évoqué la possibilité pour que le témoin ait été la victime, de la part des occupants de l'OVNI, d'une implantation cervicale. Un scénario aurait été "programmé" dans le cerveau du témoin afin qu'il décrive une fiction et non pas la réalité des faits. Beaucoup d'amateurs d'ufologie "s'accrochent" à cette hypothèse. Je n'en fait pas partie, car je pars du principe suivant : Si les occupants d'OVNI voulaient qu'un kidnappé ne se souvienne pas de son "séjour" en un lieu quelconque occupé par une civilisation étrangère à notre planète, jamais aucun témoin ne se rendrait compte de ce qui lui est arrivé, et jamais nous aurions entendu parler de "kidnappings" dans des OVNI.

A mon sens, les occupants d'OVNI comptent surtout sur leur système qui permet une "neutralisation" du conscient, sachant parfaitement que le témoin ne se souviendra pas qu'il a été "enlevé". Je ne pense pas qu'ils puissent soupçonner le fait que nous ayons la possibilité d'activer le subconscient en mettant le sujet sous régression hypnotique. Rappelez-vous ce que disait le "chef ufonaute" à Betty HILL, lorsque s'étant vue reprendre le livre que l'humanoïde lui avait "donné", elle lui dit que de toutes façons : "...Je m'en souviendrai (du livre), même si c'est la dernière chose qu'il m'est donné de faire !" "Le chef", après avoir ri, lui avait répondu : " Vous vous en souviendrez peut-être, mais J'ESPERE QUE NON . Cela peut vous faire du mal, car Barney, lui, ne s'en souviendra pas. C'est pourquoi, IL SERAIT PREFERABLE QUE VOUS OUBLIEZ VOUS AUSSI." (1)

Ainsi, si je me réfère à cette célèbre affaire affaire des époux HILL :

- PLAIDOYER POUR UNE APPROCHE HISTORIQUE VERITABLE du Phenomene OVNI -

Rechercher dans le passé des traces, signes, témoignages, etc..attestant la présence du phénomène OVNI depuis des temps fort reculés est à la mode de nos jours.

Cette recherche est naturelle et fort louable.

Mais aucun ufologue de langue française n'a, mis à part Michel Bougard (1) réussi une APPROCHE rigoureuse de cette grave question.

Et ce pour plusieurs raisons, inhérentes au matériau historique d'abord, mais aussi (et surtout) aux ufologues eux-mêmes.

Plusieurs d'entre eux, pour des motifs fort divers ("ça rapporte de l'argent", "ça fait sérieux", "c'est rétro",...) ont très vaguement jeté un regard furtif et superficiel vers le passé. Tout ouvrage traitant d'OVNI ne manque pas de consacrer quelques pages à quelques vagues citations de possibles phénomènes étranges du passé, sur lesquels l'auteur a très vite collé l'étiquette "ovni". La liste en est fort longue.

D'autres, se voulant plus sérieux ("scientifiques") sont allés plus loin, et leur approche semble au premier abord plus poussée. Les Däniken, Charreux,...proposent des faits apparemment bien étayés (et qui parfois ne sont pas sans intérêt, reconnaissons le) mais autour desquels ils ont brodé trop souvent des cogitations un peu rapides. Nous tombons alors dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'histoire-fiction".

Tous ces auteurs ont en commun deux défauts, qui rendent leur démonstration souvent irrecevable.

1) le manque de prudence : c'est à dire le fait que leur imagination sans contrainte, sans garde feu, les entraîne vers des théories parfois "fumées", souvent gratuites, mais fort alléchantes pour le lecteur non averti. C'est un peu contre cet état de fait que s'élève l'excellente revue d'archéologie "parallèle" KADATH (2).

2) le fait, surtout, que aucun de ces auteurs ne soit historien, donc ignore la méthodologie, la recherche, la démarche, historiques, avec tout ce qu'elle comporte de minutie, compilations, travail analytique, ...

En voilà une preuve flagrante : aucun ouvrage abordant le thème de l'historique des Ovni ne cite une seule référence d'Archives (nationales ou Départementales) ; se colportent alors, de livre en livre ou dans les revues, des faits historiques pour lesquels il devient impossible de remonter à la source, de retrouver l'original en quelque sorte ! Il y a de quoi faire frémir le premier universitaire venu, et tout historien de formation. Qui donc, par exemple, est capable de citer les références du fonds des Archives d'Alençon, relatant la fameuse apparition d'humanoïde en 1790, alors que ce cas est repris par tous les "ufologues", et que personne n'a pu en fournir l'original ou sa photocopie ! Nous pourrions multiplier les exemples. Mais comme de nombreux auteurs "ufologues" sont en fait des journalistes de "France-Dimanche" qui s'ignorent (ou non d'ailleurs...), tout ceci n'est alors plus surprenant.

C'est pourquoi je frémis et m'irrite depuis fort longtemps contre cet état de fait, qui entraîne un piétinement de la vraie recherche et un sourire narquois mais justifié des chercheurs rompus à une certaine technique de travail.

Tout le monde se dit "ufologue" (ce qui est déjà, et souvent, fort prétentieux) mais quand les dits ufologues, qui exercent des professions fort diverses (et sans doute fort louables) se mettent à faire de l'Histoire, cela tourne à la catastrophe.

D'où ces quelques remarques, sans autres prétentions que de tirer la sonnette d'alarme, et d'essayer de remettre l'histoire des OVNI sur des rails plus "universitaires".

Les OVNI, on connaît "peu" ; mais la méthodologie historique existe depuis belle lurette, encore faut-il vouloir et savoir la mettre en application.

Sinon, le grand délire commence : l'Atlantide-base d'OVNI, Jésus extraterrestre, en passant par les Templiers (les pauvres, il ne leur manquait plus que cela !), les dolmens, Jeanne d'Arc et ses voix, ..., où nous arrêterons nous ? Je n'ai rien contre le fait que Jésus soit un extraterrestre (et que le Saint Esprit ait bon dos), ou que les trompettes à ultra son aient détruit Jericho (le CNRS de Marseille sait faire ça !), encore faut-il le prouver (mais est-ce prouvable ?), ou du moins tenir un raisonnement cohérent et rigoureux. Et donc avoir assimilé les étapes indissociables de toute étude historique.

Mais trêve de lamentations. Essayons, et CE N'EST PAS EVIDENT, de replacer le problème dans son contexte et sa méthodologie.

- LA RECHERCHE DES SOURCES -

C'est la première étape ! Amasser les matériaux.

Exige rigueur, minutie et un certain flair.

Travail fastidieux, qu'il faut essayer de rendre le plus exhaustif possible, donc en fait un travail d'équipe, ne nécessitant pas encore des connaissances historiques très poussées.

L'ufologue "rat de bibliothèque" pourra y consacrer tous ses loisirs, à condition d'être super motivé (car le découragement vient rapidement).

Les problèmes alors surgissent très vite :

- depuis quand chercher ?
- où trouver les documents ?
- comment traiter les informations ?
- et surtout, ...que chercher ?

A) LE CADRE CHRONOLOGIQUE -

Le plus simple, vu l'immensité du sujet, consiste à rechercher les traces ECRITES d'éventuels OVNI ; de plus, cela évite "l'archéologie-fiction" très prisée par les éditeurs...

Donc, laisser la Pre-Histoire de côté, et se limiter à l'Histoire tout court (rappelons au lecteur que l'Histoire commence avec l'apparition de l'écriture soit, et c'est très arbitraire il est vrai, vers 3.000 ans av JC).

Allons plus loin. L'Histoire comprend (toujours arbitrairement, car on ne "saucissonne" pas l'Histoire) 4 grands découpages :

- l'Antiquité : 3.000 av JC à 476 après JC, chute de Rome.
- le Moyen Age : 476 à 1492
- l'époque Moderne : 1492 à 1789
- l'histoire contemporaine : 1789 à nos jours.

B) les SOURCES -

1) pour l'ANTIQUITE, peu de problèmes.

Les seules sources disponibles sont constituées par les œuvres des auteurs "anciens" (grecs, latins, bibliques, ...) dont la totalité des manuscrits sont répertoriés et le plus souvent traduits. Il suffira donc dépouiller

exhaustivement ces textes, en laissant à l'historien latiniste ou helléniste le soin de vérifier certaines traductions.

La collection "Guillaume Budé" par exemple est à ce titre une mine d'informations.

2) pour le MOYEN-AGE, ça se complique !

Très peu d'auteurs d'une part, et pas encore de journaux ou de livres d'autre part, d'où deux grosses difficultés :

..) il faut aller "à la pêche" (d'où le flair) dans les fonds des Archives Nationales ou départementales. Et ceci ne pourra jamais être effectué de façon complète.

..) il faut avoir quelques notions de PALEOGRAPHIE ; savoir lire des écritures carolines par exemple n'est pas à la portée de chacun, et même de nombreux historiens !

Une foule de renseignements dormiront donc des siècles encore sur des étagères poussiéreuses ; et le moine copiste du IX^e ne pourra alors livrer toutes ses informations (dont certaines pourraient être essentielles dans la compréhension du phénomène).

La période VI^e-XIV^e siècles restera donc la plus fragmentaire pour l'ufologie, car la moins fournie nécessairement. Les Grégoire de Tours ne sont pas légion ! Il faudra bien s'en faire une raison.

3) l'HISTOIRE MODERNE apportée à l'historien un certain réconfort.

Gutenberg est passé par là ; et en outre l'écriture manuscrite devient plus lisible, et donc à la portée du fouineur moyen. Encore faut-il s'atteler à la tâche !

Le dépouillement de livres et "journaux" pourra être exhaustif (si équipe de travail il y a, donc partage des tâches), mais pas celui des archives manuscrites, trop nombreuses et éparpillées géographiquement (de plus, où chercher ? actes notariaux, registres d'état civil, registres municipaux, chroniques, etc..., autant de sources potentielles !!).

4) l'HISTOIRE CONTEMPORAINE enfin devrait, et c'est logique, sembler la plus abordable à notre rat de bibliothèque.

A condition de se limiter au dépouillement des journaux et livres (mémoires, autobiographies, récits de voyages, d'explorations, ... peuvent être utiles).

A ce sujet, l'article de Dominique Caudron sur "La recherche d'archives", concernant cette même période historique, fournira d'utiles précisions (revues LDLN 169, nov 77, pp 12 à 15 ; et Infoespace 36, nov 77, pp 11 à 14). Nous y renvoyons le chercheur.

Les sources manuscrites deviennent, à mon sens, superflues, car sans limites ! (et introuvables).

Rappelons que pour les livres, sont publiés chaque année des catalogues de maisons d'édition, ce qui facilite la recherche des titres. Quant aux journaux, une liste complète (comprenant les éditions régionales) en est facilement réalisable. Ne pas hésiter à consulter l'Archiviste de son département, il est là pour ça ! Mais combien d'ufologues ont mis les pieds en salle de lecture d'un service d'Archives ??

C) le TRAITEMENT DES INFORMATIONS -

C'est là où il devient IMPERATIF d'appliquer des méthodes de travail universitaires, que je me permets de rappeler à l'historien amateur qui, malgré toute sa bonne volonté, peut souvent gaspiller ses énergies à de vains travaux, qui ne pourront alors en aucun cas déboucher sur un raisonnement constructif.

UNE SEULE façon de travailler : réaliser des FICHES.

Cela veut dire tout simplement relever la totalité de l'information digne d'intérêt sur une fiche, toutes ayant le même format, et surtout indiquer soigneusement toutes les REFERENCES du texte ; pour un journal : titre, édition, date, page - pour un livre : auteur, titre, date d'édition, pages, numéro de bibliothèque pour les livres anciens, et lieu où il est possible de consulter l'ouvrage s'il n'en reste que peu de spécimens - enfin, pour tout document des Archives Nationales et Départementales, la lettre de SERIE suivie du numéro du document.

Sinon aucun autre chercheur ne pourra se reporter au document cité, en demandant une photocopie, ou le faire livrer au service des Archives départementales proches de son domicile (il faut savoir en effet que les archives départementales se prêtent des documents, selon les souhaits du chercheur). Certains ufologues se refusent à dévoiler leurs sources, gardant jalousement le secret de leurs trouvailles ; que ceux là aillent planter des légumes, ils seront plus utiles à l'ufologie.

Ces fiches terminées faciliteront ensuite tous travaux de synthèse, toutes réflexions, et permettront alors la DEUXIEME ETAPE de notre recherche historique : la réalisation de catalogues chronologiques ou analytiques (par auteurs, périodes, phénomènes, ou géographiquement).

Et c'est seulement à partir de ce moment que l'Historien pourra utiliser judicieusement ses compétences et tenter une approche du problème effectuée à partir des fiches de notre fouineur précédent.

Il est inadmissible de publier des observations tirées par exemple de Pline, sans citer livre, édition et pages ; de la Gazette de Nuremberg sans citer le fonds d'archives, etc... Sinon, l'Historien sera dans l'incapacité totale de travailler, les textes sans références devenant non crédibles !

Ce rappel technique a pu paraître fastidieux ou évident à certains ; mais il est indispensable ; or 90% des "ufologues" semblent totalement l'ignorer ! Vérifiez donc dans n'importe quelle revue ou livre ufologiques, et vous comprendrez facilement.

Enfin, et j'ai gardé cette question pour la fin, car c'est la plus vitale, QUE CHERCHER ? Que relever sur ces fameuses fiches ? C'est bien sûr le plus délicat, et pouvant prêter à divergences selon les chercheurs.

D) LE CHOIX DE L'INFORMATION -

Aucun écrit ancien ne parle d' "OVNI", c'est évident ! Alors ou bien les OVNI n'existaient pas, ou bien il faut savoir "lire entre les lignes" pour essayer de déceler le fait digne d'être pris en considération, même si un rapprochement avec le phénomène OVNI est indiscernable à première lecture.

Et c'est là, juste équilibre, où il faut pouvoir être parfois plus ufologue qu'historien.

Le plus sûr consiste à relever TOUS les faits les plus étranges (même si certains sont tangents). Donc à amasser une somme importante de fiches (ces fiches d'ailleurs, vu leur format, peuvent être échangées facilement entre chercheurs d'une même période ou travaillant sur un thème commun).

Le cheminement intellectuel fera que, dans une autre étape, un TRI, par élimination, devra être tenté, afin de ne garder que des faits pour lesquels les coefficients d'étrangeté et de crédibilité (mais oui, pourquoi pas ?) sont les plus élevés.

Pour cela, SEULE une équipe PLURIDISCIPLINAIRE, véritable "tribunal ufologique", pourra "rendre son verdict", en passant au crible tous les cas proposés.

Soyons plus clair.

La plupart des phénomènes OVNI du passé sont décrits par leurs témoins ou leurs rapporteurs, soit

- comme des phénomènes naturels (atmosphériques par exemple)
- comme des phénomènes mythiques, ou mythologiques
- comme des "prodiges", ou bien des faits "mystérieux".

Après étude, notre équipe pluridisciplinaire devra "décoller" ou "recoller" chaque étiquette, après consultation. Cela suppose donc la mise en commun des connaissances d'un astronome, d'un sociologue, d'un historien, d'un psychologue et d'un spécialiste des religions. Hormis ce groupe, ce "brain trust", point de salut.

Et là, à partir de là, notre recherche tombe dans le domaine des SPECIALISTES, et non plus de notre fouineur du début (dont le rôle reste cependant capital, nous l'avons montré).

De plus, un spécialiste SEUL ne pourra jamais trancher ! (Sue le lecteur connaissant un "astronome-sociologue-historien-psychologue... m'écrit, il a gagné !). Nous ne sommes plus au XV^e siècle, et les Pic de la Mirandole de l'ufologie ne sont pas encore nés. Quand les ufologues comprendront (ou admettront) cela, un grand pas sera franchi. Et j'abonde totalement dans le sens de Michel Carrouges, quand il écrit (3) que "la recherche exige que les savants mettent leurs différentes techniques, chacune à son niveau et dans son secteur particulier, au service de la recherche du fait historique, comme ils le font en archéologie ou en préhistoire".

Mais prenons quelques exemples pour illustrer nos propos.

Dans "l'histoire naturelle" de PLINIE l'ANCIEN (livre II), nous pouvons lire au paragraphe XXXV le fait suivant (chapitre 100) : "une étincelle tombant d'une étoile, qui s'accroît en s'approchant de la terre et, après avoir atteint la grandeur de la lune, répand la clarté d'un jour nuageux, pour se retirer ensuite dans le ciel sous forme de torche, voilà un phénomène que la tradition mentionne sous le consulat de Cn Octavius et C. Scribonius (678/76) et qui eut pour témoins le proconsul Silanus avec sa suite".

Alors, quid ? L'astronome pourra essayer de chercher un phénomène naturel, le sociologue se penchera sur "la tradition" et les mentalités du moment, l'historien cherchera quelles sont les sources de Plin, s'il est crédible ainsi que le témoin Silanus, et quels étaient les faits marquants de la période, ... et tous mettront leurs "lumières" en commun, constituant nous l'avons dit, par la même, une véritable "commission d'enquêtes". Et comme il doit être tentant pour l'auteur à sensation (donc sans scrupule) de publier ce cas comme authentique au début de son livre, et d'écrire que le proconsul Silanus a été un des tous premiers témoins de l'histoire, et qu'en plus, par sa profession, il est parfaitement "digne de foi" comme disent les gendarmes ! Et c'est comme cela que se forgera un magnifique cas, repris par les revues ufologiques, compilé par d'autres auteurs, mais personne ne se donnant 1) la peine de vérifier 2) la peine d'essayer d'expliquer ! Que le lecteur soit rassuré (ou déçu), je ne nommerai personne !

Nous venons donc de constater l'étonnante complexité de cette recherche historique, due entre autres au vocabulaire utilisé par le "Tiberius moyen" pour décrire (en quels termes ?) l'OVNI, si ovni il y a.

Autre exemple : nous pouvons lire dans "Costumes, moeurs et legendes de Savoie" de Estella Canziani (edition Dardel) la phrase suivante (§10) : "les wuivres ne sont pas autre chose que la personnification, par les montagnards ignorants, des BOLIDES QUI TRES SOUVENT APPARAISSENT DANS NOS REGIONS MONTAGNEUSES" . Alors, OVNI ? Mythe ? Phenomène socio-psychologique ? Qui, seul, pourra trancher ?

Plus subtil encore, que penser de ceci : Tacite, dans ses "Annales" (livre VI § XXXIV), nous parle du Phénix, "oiseau merveilleux", "qui ni par le plumage ni par la tête ne ressemble aux autres oiseaux", (...) dont la présence est attestée en trois occasions, "et qui chaque fois prend son vol vers la ville nommée Héliopolis AU MILIEU D'UN CORTEGE D'OISEAUX ATTIREES PAR L'ETRANGETE DE SA FORME", (...) c'est un fait qui n'est point contesté".

Or, je relève dans le livre de Christiane Piens ("les OVNI du passé", edition Marabout, p. 78) le texte suivant : "En 1743, dans l'île d'Anglesey à Peibo (Pays de Galles), deux fermiers aperçurent un vaisseau sans voiles, volant dans les airs. (...) Les témoins ajoutèrent ce détail aussi extraordinaire que significatif : UNE BANDE D'OISEAUX S'ASSEMBLA POUR OBSERVER CE PHENOMENE !". (cf aussi Bougard, reference 1, page 109). Ce problème d'oiseaux suiveurs est pour le moins curieux. Alors, mythe ? Hallucination ? Prodige ? OVNI ? etc... Le rapprochement avec d'autres cas est-il possible ? (d'où l'intérêt, encore une fois, des fiches).

Mais arrêtons là ces exemples, que nous pourrions multiplier à loisir. Et concluons.

Vu le peu d'empressement des lecteurs pour l'historique du phénomène OVNI (cf le récent sondage effectué par Inforespace en 1978) (4), et vu le peu d'attrait des ufologues pour ce genre de travail, et vu enfin le peu d'ufologues-historiens d'autre part (je n'en connais que 3 actuellement), il serait vain de prétendre faire une recherche globale. Par contre, et c'est à la limite réconfortant, peuvent être dépouillés DANS LEUR TOTALITE les écrits de l'Antiquité, et les journaux de la période contemporaine.

Puissent ces quelques lignes attirer mes collègues historiens à se pencher sur un aspect de l'Histoire laissé aux oubliettes, puissent elles aussi donner aux astronomes l'envie de diriger leur telescope vers le passé, et puissent elles enfin donner plus de rigueur à une ufologie qui manque de méthodes de travail rigoureuses.

J'aurai alors atteint mon objectif.

Puissions nous à ce moment, comme Tacite le suggère (Annales, livre IV, § LVIII) "voir la limite étroite qu'il y a entre la science et l'erreur, et de quelles obscurités les vérités sont enveloppées".

Nicolas GRESLOU

Diplômé d'études supérieures d'histoire

NOTES :

- (1) Michel BOUGARD, "la chronique des OVNI", Jean Pierre Delarge editeur, 1977
- (2) revue KADATH, Bd St Michel 6, 1150 BRUXELLES
- (3) INFORESPACE, revue de la Sobeps, n°5, 1972, pp 14.
- (4) INFORESPACE, n° 38, mars 1978, pp 34-35.

enquêtes

LIEUX d'OBSERVATION : CHAPAREILLAN (38) Carte Michelin n°92, pli 19 -

(chapareillan : dans une vallée de 5 km de large environ, à l'Est de la chaîne des Belledonnes, à l'Ouest : le massif de la chartreuse, au Nord : Chambéry, au Sud : Grenoble).

DATE DE l'OBSERVATION : dimanche 1er janvier 1978

HEURE : 8h45 environ (lever soleil à 8h46 locales)

TEMOINS : 2 - Mr et Mme X... (anonymat demandé)

ENQUETEURS : MM. DETRE et CHAZOTTES

DATE DE l'ENQUETE : 21 octobre 1978

RECIT des FAITS par Mr X :

"En ce premier janvier 1978, par une très belle matinée, il était 8h45, lorsque Mme X ouvrit les volets de sa salle à manger. Quelle ne fut pas sa stupeur en apercevant dans le ciel, à environ 50° du zenith, un objet ovale, totalement étranger à sa compréhension.

Cette vision la choqua. Elle resta stupéfaite pendant un bref instant. Revenue de sa stupeur, Mme X alerta son mari : "regarde vite, regarde vite, regarde là, la soucoupe au-dessus des montagnes" (sic).

Seu mari, qui se trouvait à ce moment là dans la cuisine, se précipita aussitôt à la fenêtre et effectivement, vit (environ 45° du zenith) un engin de forme ovale, de couleur jaune, orange brillant (pantone n° 163), au contour bien net, entouré d'un halo orange très pâle, beaucoup plus atténué que la couleur de l'engin, qui se dirigeait d'ouest en est. Sans structure extérieure, sans bruit, aucune modification apparente, ne laissant aucune trainée derrière lui, se déplaçant sur un plan incliné (30°).

Grâce à une ligne électrique de 4 fils superposés qui se trouvaient entre son champ de vision et l'objet, Mr X a pu nous donner des renseignements précis sur la progression du phénomène.

- entre le 1er et 2è fil, vitesse constante
- entre le 2è et 3è fil, accélération très nette
- entre le 3è et 4è fil, disparition fulgurante, derrière la chaîne de montagnes "Belledonne".

Question : faisait-il jour ?

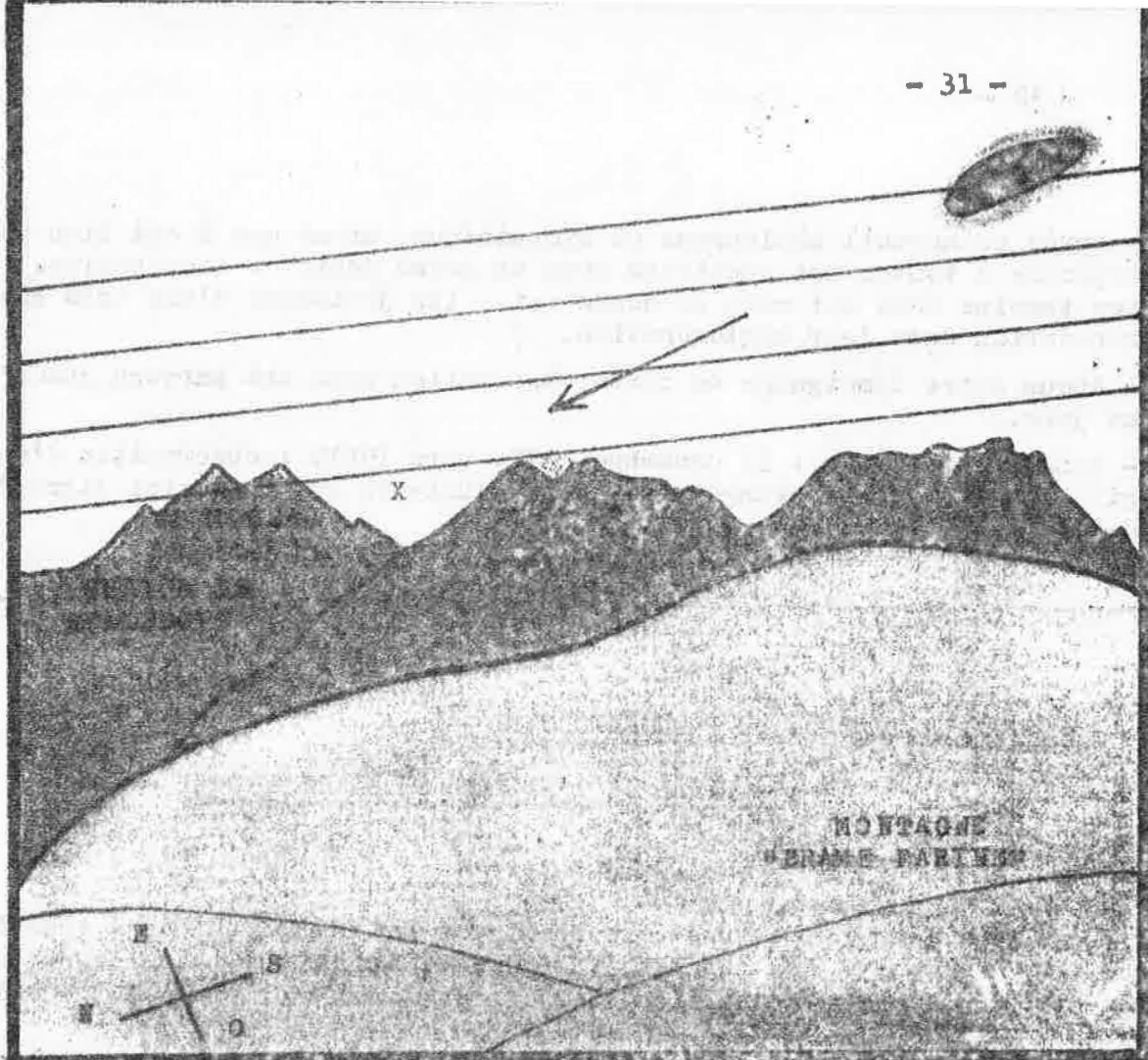
Mr X : oui, aucune étoile n'apparaissait dans le ciel, le soleil était levé mais caché derrière la montagne. Je pense que les rayons du soleil reflétaient sur l'objet.

Question : à quelle altitude estimez-vous l'objet ?

Mr X : plus bas qu'un jet, entre 5.000 et 6.000 m.

Question : quelle était la grosseur de l'objet (à bout de bras)

Mr X : longueur, 6 mm - largeur 4 mm.



PAYSAGE VU DEPUIS LA FENÊTRE DE LA CUISINE

Question : quelle était la durée approximative de l'observation ?

Mr X : la durée, 40 secondes ... et 40 secondes, vous savez, c'est long (sic)

COMPLEMENT D'ENQUETE effectué auprès de Mme X, le 25 octobre 1978.

temps d'observation : moins d'une minute

forme de l'objet : ovoïde

couleur : il était brillant, jaune au contour net, avec un halo très pâle.

Mme X confirme les dires de son mari, mais n'a pu nous évaluer la grosseur et l'altitude de l'objet. Toutefois, confirme avoir constaté des accélérations de cet objet lors de sa disparition.

NOTES des ENQUETEURS :

- le témoin, Mr X, a 52 ans ; semble excellent observateur ; a fait son service militaire dans l'artillerie. A cinq enfants, dont l'un (15 ans) nous a montré des coupures de presse et des revues sur les Ovni.

- trajectoire : direction rectiligne ouest-est, point de disparition 100° sud est à l'aplomb du Grand Collet (1920m) et du Grand Miceau (2619m). Dimensions réelles d'après les données de Mr X : longueur de l'objet 135m, largeur 90m, altitude 5000 m.

- Bien que recueillis 10 mois après l'observation, les faits restent bien précis. Mr X et son fils s'intéressent au phénomène ovni ; le témoin nous a dit vouloir par son témoignage faire avancer les recherches ufologiques et essayer de comprendre ce problème.

- après un accueil chaleureux et sympathique, mr et mme X ont bien voulu répondre à toutes nos questions avec un grand desir de coopération. Les temoins nous ont paru de bonne foi ; ils jouissent d'une très bonne réputation dans leur agglomération.

- Aucun autre témoignage de cette observation nous est parvenu jusqu'à ce jour.

- dans les archives : 31 decembre 1977, vers 19h15 : observation d'un engin sphérique rouge orangé, faite par plusieurs témoins (midi libre du 4.1.78).

=====

- le GEPAN et l'ETUDE DU PHENOMENE OVNI -

- le GEPAN et l'ETUDE DU PHENOMENE OVNI -

-o-o-o-o-

Les pages qui suivent ne concernent pas les ufologues, déjà très au courant des travaux et des resultats du GEPAN (Groupe d'Etudes des Phenomenes Aérospatiaux Non-identifiés, service du Centre National d'Etudes Spatiales, mis en place le 1er mai 1977).

Mais notre revue se doit d'informer aussi le grand public, pas toujours au fait des recherches entreprises par les organismes officiels.

Le 14 decembre 1977, le Conseil Scientifique, qui "coiffe" en quelque sorte l'équipe du GEPAN, publiait des "avis et recommandations", que voici :

"L'opinion publique s'intéresse de plus en plus à son environnement, aussi est-elle en droit d'attendre que les chercheurs scientifiques entreprennent des études sur les sujets qui retiennent son attention.

Ceci est en effet plus sain qu'un rejet a priori hors de la Communauté scientifique qui favoriserait l'exploitation abusive par les mass média. Ceci ne préjuge évidemment en rien des conclusions qui pourraient être tirées de ces études.

La formation d'un Groupe d'Etudes était donc parfaitement justifiée. Le situer au CNRS offre des garanties sur le plan des sciences physiques et des moyens techniques. L'ouverture multidisciplinaire vers les sciences humaines a été appréciée et ce type d'étude peut d'ailleurs avoir de l'intérêt pour ces sciences elles-mêmes.

Compte tenu du caractère inhabituel de ce type d'étude, les chercheurs du GEPAN ont fait preuve d'un souci affirmé d'objectivité : cela s'est traduit par un effort important dans le domaine des études statistiques.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des dossiers établis par le GEPAN. Sur cette base, il leur paraît aujourd'hui impossible d'exclure ou de reconnaître le caractère anormal des faits rapportés. De plus, ils ne peuvent se prononcer sur l'intérêt scientifique de ces faits.

Le Conseil Scientifique présente les remarques et suggestions suivantes :

- 1) Améliorer la collecte des données en visant à raccourcir les délais entre l'observation et l'information du GEPAN en lui permettant, en particulier, de conseiller plus directement la Gendarmerie.
- 2) La procédure de sélection et de traitement statistique paraît essentiel-

lement correcte, mais peut être encore améliorée. Le Conseil présentera par la suite des suggestions détaillées à ce sujet, et examinera celles qui lui seront présentées.

3) Il suggère d'étudier la constitution éventuelle d'une équipe d'intervention multidisciplinaire dont les missions devront être précisées.

4) Il ne semble pas possible de conclure grâce aux seules méthodes statistiques qui demeurent cependant un outil de travail indispensable.

5) Des méthodologies précises pour les études de cas et les enquêtes devront être élaborées.

Le Conseil Scientifique recommande la poursuite des activités du GEPAN dans le cadre du CNES avec mission de coordonner la collecte des données à l'échelle nationale et de procéder à l'étude de ces données.

Il recommande que des moyens suffisants soient dégagés pour remplir ces missions.

Le Conseil recommande de garder une grande vigilance quant à la diffusion et la publication des études et des résultats. Il sera consulté avant toute publication".

Telles étaient, intégralement, les premiers avis du Conseil. Par la suite, le GEPAN s'est structuré, et nous avons déjà présenté à nos lecteurs "l'organigramme" du Gegan, dans notre n° 4 (pp 2-3).

Un deuxième texte a été rendu public par le Gegan (en septembre 1978), dans lequel nous relevons les phrases suivantes :

"Nous estimons que les témoins que nous avons rencontrés ont réellement observé les faits qu'ils nous ont rapporté (...). Nous n'avons pu identifier les faits observés par ces témoins à un phénomène précis connu de nous, malgré notre effort important dans ce but (...).

Compte tenu des éléments que nous avons recueillis auprès des observateurs sur les lieux de leur observation, nous avons la conviction qu'un phénomène matériel est à l'origine de la quasi totalité des observations.(...)

L'étude du phénomène en cause nous paraît par ses caractéristiques extraordinaires, potentiellement susceptible d'apporter à l'humanité des connaissances, voir des techniques d'une importance considérable, nous jugeons donc qu'une étude approfondie de ce phénomène soit entreprise avec un haut degré de priorité". (...).

Le Conseil Scientifique émettait alors une deuxième série "d'avis et de recommandations" (juin 1978), où nous relevons les passages suivants :

" Orientations (des travaux) :

1) le Conseil scientifique demande au GEPAN de procéder au recensement des phénomènes rares observés par les divers laboratoires scientifiques français, et, si possible, étrangers. Les manifestations optiques de ces phénomènes pourraient faire l'objet de la réalisation d'un film commenté, à fins d'identification, permettant de sensibiliser les enquêteurs.

2) Recherches d'hypothèses : le conseil scientifique estime qu'il n'y a pas lieu, aujourd'hui, de formuler une hypothèse préférentielle afin de la confronter aux observations. Par contre le Conseil demande au GEPAN de recenser, de façon la plus systématique possible, toutes les théories en cours de développement sur les modèles d'Univers et celles formulées pour tenter d'interpréter des phénomènes qui paraissent aujourd'hui anormaux par rapport à l'état de nos connaissances. Cette recherche devra être effectuée avec toute l'objectivité nécessaire et le bilan en sera présenté au Conseil lors d'une

prochaine séance.

3) Information vers l'extérieur :

Le Conseil scientifique estime maintenant nécessaire de faire connaître le déroulement des travaux du GEPAN. A cet effet il demande au GEPAN de lui soumettre, pour octobre 1978, une plaquette décrivant la méthodologie suivie, quelques résultats d'études statistiques, devant permettre une meilleure information des futurs témoins et donnant quelques indications pour accroître la qualité des observations.

Enfin, le Conseil scientifique autorise le GEPAN à faire connaître aux groupements privés, officiellement déclarés, la méthodologie utilisée".

Ce qui est chose faite, puisque :

- le CSERU, et d'autres associations ufologiques françaises, ont en effet participé à une journée d'informations, tenue à Toulouse, au CNES, le 12 septembre 1978 (cf. "Phénomène ovni" n° 4).
- la plaquette d'informations a été publiée par le CNES en février 1979, sous le titre "le GEPAN et l'étude du Phénomène OVNI", plaquette de 36 pages illustrées de nombreuses photos, dans laquelle nous notons l'expertise suivante, menée par le GEPAN (page 11) :

"Au début de l'année 1978, 354 rapports d'observation établis par la Gendarmerie avaient été expertisés au GEPAN et se répartissaient comme suit :

- 4% classés dans la rubrique A (phénomènes identifiés)
- 37% classés en rubrique B (phénomènes ne pouvant être identifiés avec certitude mais dont les caractéristiques, décrites par les témoins, permettent l'assimilation à un phénomène bien connu).
- 34% classés en rubrique C (phénomènes qui ne peuvent être identifiés mais dont les rapports imprécis ou insuffisamment renseignés rendent impossible une exploitation ultérieure).
- 25% en rubrique D (phénomènes que les experts ne peuvent identifier malgré des rapports relativement précis et complets). Soit 89 cas.

La répartition des 89 cas classés en rubrique D était la suivante :

- 42% de lumières nocturnes
- 4% de disques diurnes
- 1% d'observations instrumentales (1 cas radar)
- 21% d'observations rapprochées de type 1 (c'est à dire à moins de 200 mètres, sans aucun effet physique sur le témoin ou l'environnement)
- 28% d'observations rapprochées de type 2 (c'est à dire où sont constatées des interactions entre l'OVNI et l'environnement ; par exemple perturbations du système d'éclairage ou du fonctionnement du moteur ou du récepteur radio des automobiles, traces ou brûlures sur le sol, effets physiques sur les plantes, les animaux, voire les humains).
- 4% d'observations rapprochées de type 3 (présences d'entités qui seraient des occupants d'OVNI), ce que le dr Hynek nomme les fameuses "Rencontres rapprochées du 3^e type".

Classement des 89 cas en "crédibilité relative" du témoin :

- haute crédibilité : 23% des cas
- crédibilité moyenne : 67% des cas
- faible crédibilité : 10% des cas.

Ainsi, parmi les rapports d'observation suffisamment détaillés que les experts ne parviennent pas à classer parmi les phénomènes aériens connus, le quart environ émane de témoins à haute crédibilité" (soit environ 22 cas), sur les 354 rapports de gendarmerie, soit environ 6% du total envoyé par les gendarmes. Ne sont pas inclus bien sûr dans ce total les rapports envoyés ou publiés par les groupements privés.

=====

STRUCTURES

- - - - -

- MEMBRES DU BUREAU -

- Nicolas GRESLOU : président
conférencier et enquêteur
chargé des relations inter-groupes et du C.E.C.R.U.
- Jacques ROULET : vice-président
conférencier et enquêteur
président de la commission enquêtes
conseiller technique
- Jacques BOSSO : vice-président
conférencier et enquêteur
responsable des ouvrages et revues spécialisés
imprimeur de cette revue
- Marc DERIVE : secrétaire
conférencier et enquêteur
- Antoine BARTOLO : responsable du matériel technique
- Serge CHAZOTTES : archiviste et enquêteur
trésorier
- Marcel PETIT : responsable des soirées de surveillance
- Charly BEC : et Maurice DETRE : responsable du service enquêtes

- AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

- MM Jean Louis BOUBET, François MIGNON, Yves DARVEY, Gérard FOURNEL
Roland LEQUEUX -

- DELEGUES REGIONAUX -

Peuvent être contactés pour tous renseignements ou apports d'informations.

- à MONTMELIAN : Antoine BARTOLO, n°4 les Gentianes
- à PONT DE BEAUVOISIN : François MIGNON, chemin du château
- à AIX LES BAINS : Marcel PETIT, 9 avenue du petit port
Charly BEC, 1 rue des Bains
- pour les BAUGES : Yves DARVEY, LESCHERAINES
- à GRENOBLE : Michel PICARD, 2 rue Nestor Cornier, 38000 GRENOBLE

- SIEGE ET CORRESPONDANCE :

C.S.E.R.U. , 266 quai Charles Ravet 73000 CHAMBERY tel (79) 33-43-85

- PERMANENCES :

2è et 4è mercredi du mois, de 18h à 19h30, 7 rue Métropole CHAMBERY

Le C.S.E.R.U. est membre du COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA
RECHERCHE UFOLOGIQUE, ou C.E.C.R.U.

BLOC - NOTES

..o..o..o..o..o..o..

Tous nos collaborateurs sont bénévoles. Les bénéfices réalisés par le CSERU sont en totalité réinvestis dans la recherche ufologique et la revue.

Selon l'espace disponible, "Phénomène OVNI" publiera les articles qui lui parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur (comme tous les articles signés de cette revue, d'ailleurs).

Nos articles, photos et dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété artistique.

Toute reproduction partielle pourra être autorisée, A CONDITION D'ÊTRE FAIRE LA DEMANDE ECRITE au CSERU.

Imprimé en France. Directeur de publication : Nicolas GRESLOU
Imprimé par le CSERU sur duplicateur, au siège de l'association
Dépot légal 3^{me} trimestre 1979
N° de Commission Paritaire : 60.409

COPIATIONS ET ABONNEMENTS :

- Abonnement à la revue : 25 fcs (4 numéros). Etranger : 30 fcs
- Abonnement de soutien : 30 fcs
- Abonnement + adhésion : 50 fcs

La carte de membre donne droit :

- à utiliser la bibliothèque et emprunter livres et revues
- à assister aux conférences-débat MENSUELLES organisées par le CSERU pour ses membres, dans ses locaux, chaque 1^{er} MERCREDI à 20h40
- à pouvoir consulter librement les enquêtes, rendues anonymes
- à participer à la vie du CSERU, notamment à l'assemblée générale
- à effectuer tous travaux, dans la mesure du temps et des capacités de chacun, proposés par le conseil d'administration
- à servir d'informateur
- après formation, de pouvoir enquêter auprès des témoins
- d'avoir des réductions sur les conférences publiques organisées par le CSERU.

VERSEMENT :

- par chèque bancaire, à l'ordre du CSERU
- par CCP, sans intitulé de compte et de bénéficiaire
- en timbres poste

..o..o..o..o..o..o..

FAITES DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS. L'AMELIORATION DE VOTRE REVUE EN DEPEND. Ne jetez pas ce numero après l'avoir lu. Il peut servir à d'autres.

